



Rapport présenté en vertu de  
l'article 4.1 de la *Loi sur les  
établissements d'enseignement  
de niveau universitaire*

Année financière 2021-2022



Section 1  
États financiers

**Université du Québec à Trois-Rivières**

**Systeme d'information financière des universités  
2021-2022**



\_\_\_\_\_  
Responsable des ressources financières

\_\_\_\_\_  
Le 26 octobre 2022

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	38 033 571	-	-	256 008	-		38 289 579	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	27 888 205	---	---	---	---		27 888 205	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	4 154 596	---	---	---	---		4 154 596	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 900 136	1 625 266	16 440 886	-	-		20 966 288	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	3 398 709	39 654 307	-	60 756	-	(43 113 772)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	178 225	-	-	-	-		178 225	10
11	Stocks (075)	s/o	618 486	-	---	-	-		618 486	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>77 171 927</b>	<b>41 279 573</b>	<b>16 440 886</b>	<b>316 764</b>	<b>-</b>	<b>(43 113 772)</b>	<b>92 095 378</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	2 100 774	-	-	-	-		2 100 774	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	62 205	-		62 205	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	193 800 810	---	---		193 800 810	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>79 272 701</b>	<b>41 279 573</b>	<b>210 241 696</b>	<b>378 969</b>	<b>-</b>	<b>(43 113 772)</b>	<b>288 059 167</b>	<b>21</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 au 30 avril 2022  
 en \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205)	Note#4 (annexe 20)	-	-	2 716 274	-	-	-	2 716 274	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	2 885 543	-	-	-	2 885 543	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	36 808 876	548 362	---	-	-	-	37 357 238	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	10 462 518	-	18 523	-	-	-	10 481 041	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	6 786 946	-	---	---	-	-	6 786 946	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	37 464 736	-	-	-	-	37 464 736	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	580 000	-	1 157 547	-	-	-	1 737 547	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	39 435 056	-	3 678 716	-	-	(43 113 772)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>94 073 396</b>	<b>38 013 099</b>	<b>10 456 603</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(43 113 772)</b>	<b>99 429 326</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	50 274 000	-	-	-	-	-	50 274 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	580 000	-	2 443 067	-	-	-	3 023 067	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	153 554 740	---	---	-	153 554 740	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>144 927 396</b>	<b>38 013 099</b>	<b>166 454 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(43 113 772)</b>	<b>306 281 133</b>	<b>39</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	10 181 339	3 266 474	15 485 092	-	-	-	28 932 905	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	378 969	-	-	378 969	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(75 836 034)	---	---	---	---	-	(75 836 034)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	28 302 194	---	---	-	28 302 194	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(65 654 695)</b>	<b>3 266 474</b>	<b>43 787 286</b>	<b>378 969</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 221 966)</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>79 272 701</b>	<b>41 279 573</b>	<b>210 241 696</b>	<b>378 969</b>	<b>-</b>	<b>(43 113 772)</b>	<b>288 059 167</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	27 152 202	---	---	---	---		27 152 202	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	1 346 282	---	---	---	---		1 346 282	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	874 884	---	---	---	---		874 884	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	134 628	---	---	---	---		134 628	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	16 029 046	---	---	---	---		16 029 046	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	618 685	---	---	---	---		618 685	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 152 505	---	---	---	---		8 152 505	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	650 448	-	---	-	-		650 448	9
<b>10</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>54 958 680</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54 958 680</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	157 479 395	8 690 017	28 741	---	---		166 198 153	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	648 788	7 770 788	26 662	-	-		8 446 237	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	2 167 903	9 865 984	-	-	-		12 033 887	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1 385 476	1 525 181	-	-	-		2 910 657	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations</b>									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	6 563 706	---	---		6 563 706	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	610 386	---	---		610 386	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	983 166	---	---		983 166	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	601 769	---	---		601 769	19
<b>20</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>161 681 562</b>	<b>27 851 969</b>	<b>8 814 430</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>198 347 961</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	260 936	-	-	(1 132)	-		259 804	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	265 680	1 062 802	-	-	-		1 328 482	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	35 884	4 975 359	-	-	-		5 011 243	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	19 156	---	---		19 156	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 194 232	---	---	---	---		1 194 232	28
29	Ventes externes (460)	s/o	4 126 966	(0)	-	---	-		4 126 966	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	604 624	-	-	-	-		604 624	30
<b>31</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>6 488 322</b>	<b>6 038 161</b>	<b>19 156</b>	<b>(1 132)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 544 507</b>	<b>31</b>
<b>32</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>223 128 564</b>	<b>33 890 130</b>	<b>8 833 586</b>	<b>(1 132)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>265 851 148</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>Masse salariale</b>								1
2	Direction	s/o	7 327 328	273 737	---	---	---	7 601 065	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	57 635 509	1 095 794	---	---	---	58 731 303	4
5	Chargés de cours	s/o	22 183 500	618 071	---	---	---	22 801 571	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 113 469	2 443 839	---	---	-	4 557 309	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	24 609 137	5 673 961	---	---	-	30 283 099	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	12 299 466	354 128	---	---	-	12 653 594	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	13 492 853	362 472	---	---	---	13 855 324	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 495 042	-	---	---	---	2 495 042	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	31 019 672	2 275 589	---	---	-	33 295 260	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	949 376	242 682	---	---	-	1 192 058	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>174 125 352</b>	<b>13 340 273</b>	-	-	-	<b>187 465 625</b>	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 773 000	---	---	---	---	1 773 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	39 994	-	---	---	-	39 994	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	76 740	1 557 960	---	---	-	1 634 700	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	693 634	1 980	---	---	-	695 614	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 351 911	645 202	---	---	-	1 997 114	19
20	Bourses (735)	s/o	4 960 503	9 426 793	---	---	-	14 387 296	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	4 469 285	2 822 592	-	-	-	7 291 877	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 654 075	1 186 926	---	---	-	2 841 001	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	147 133	-	---	---	-	147 133	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	9 687 915	2 313 572	-	---	-	12 001 486	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 895 546	201 180	---	---	-	2 096 726	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	4 137 152	141 032	-	---	-	4 278 184	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 826 869	423	---	---	-	2 827 292	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	284 870	40 806	---	---	-	325 676	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	1 194 232	---	---	---	1 194 232	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	593 127	97 326	-	---	-	690 453	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---	-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	171 321	600	99 851	135	-	271 908	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	11 052	---	---	11 052	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	13 632 874	---	---	13 632 874	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	500 476	-	-	(0)	-	500 476	37
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>35 263 550</b>	<b>19 630 624</b>	<b>13 743 777</b>	<b>135</b>	-	<b>68 638 086</b>	38
39	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(609 173)	(22 842)	---	---	-	(632 015)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	553 483	78 532	-	-	-	632 015	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	41
42	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>35 207 860</b>	<b>19 686 314</b>	<b>13 743 777</b>	<b>135</b>	-	<b>68 638 086</b>	42
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>209 333 212</b>	<b>33 026 587</b>	<b>13 743 777</b>	<b>135</b>	-	<b>256 103 711</b>	43
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>13 795 352</b>	<b>863 543</b>	<b>(4 910 191)</b>	<b>(1 267)</b>	-	<b>9 747 437</b>	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>		(66 734 519)	3 318 769	33 869 736	380 236	-	-	(29 165 778)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	(8 326 000)	-	-	-	-	-	(8 326 000)	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>		<b>(75 060 519)</b>	<b>3 318 769</b>	<b>33 869 736</b>	<b>380 236</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(37 491 778)</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	223 128 564	33 890 130	8 833 586	(1 132)	-	-	265 851 148	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	209 333 212	33 026 587	13 743 777	135	-	-	256 103 711	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>		<b>13 795 352</b>	<b>863 543</b>	<b>(4 910 191)</b>	<b>(1 267)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 747 437</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	8 979 000	---	---	---	---	---	8 979 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	543 375	-	-	-	543 375	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	14 284 367	-	-	-	14 284 367	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	13 368 528	915 839	-	-	-	-	14 284 367	11
12	<b>Sous-total</b>		<b>9 405 824</b>	<b>(52 296)</b>	<b>9 917 551</b>	<b>(1 267)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 269 812</b>	<b>12</b>
13	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(65 654 695)</b>	<b>3 266 474</b>	<b>43 787 286</b>	<b>378 969</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 221 966)</b>	<b>13</b>

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	10 181 339	3 266 474	15 485 092				28 932 905	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	378 969			378 969	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(75 836 034)	---	---	---	---	---	(75 836 034)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	---	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	28 302 194	---	---	---	28 302 194	19
20	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(65 654 695)</b>	<b>3 266 474</b>	<b>43 787 286</b>	<b>378 969</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 221 966)</b>	<b>20</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Trois-Rivières  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	27 152 202	---	-	---	---		27 152 202	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	1 346 282	---	---	---	---		1 346 282	2	
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	874 884	---	---	---	---		874 884	3	
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	134 628	---	---	---	---		134 628	4	
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	16 029 046	---	-	---	---		16 029 046	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	-	---	-	---	---		-	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	113 093	-	---	505 592	---	---		618 685	7	
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	180 779	2 122 570	4 016 270	-	5 956	1 504 384	322 547	8 152 505	8	
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	135 275	-	370 504	-	7 466	-	137 202	650 448	9	
###	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>429 147</b>	<b>2 122 570</b>	<b>49 923 816</b>	<b>-</b>	<b>519 014</b>	<b>1 504 384</b>	<b>459 749</b>	<b>-</b>	<b>54 958 680</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	-	157 381 395	---	-	98 000	---		157 479 395	11	
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	147 177	170 297	181 627	81 130	68 556	-	-	648 788	12	
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	2 167 903	-	-	-	-	2 167 903	13	
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	1 381 776	-	-	-	3 700	-	-	1 385 476	14	
###	<b>Total des subventions</b>	<b>1 528 953</b>	<b>170 297</b>	<b>159 730 926</b>	<b>81 130</b>	<b>72 256</b>	<b>98 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>161 681 562</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	---	260 936	---	-	-	-		260 936	16	
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	-	---	---	---	---		-	17	
	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	---	-	-	-		-	0	
1	Produits provenant d'une fondation (446)	207 874	3 241	40 925	940	-	12 700	-	265 680	1	
2	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	23 437	-	2 009	-	10 438	-	-	35 884	2	
3	Gains sur vente de placement (526)	---	-	---	---	---	---		-	3	
4	Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	1 194 232	---	-	-		1 194 232	4	
5	Ventes externes (460)	1 485 637	25 764	152 417	150 643	85 502	1 100 940	1 126 063	4 126 966	5	
6	Autres produits (466, 470)	201 921	28 415	297 894	61 499	4 412	9 924	559	604 624	6	
7	<b>Total des produits autres</b>	<b>1 918 869</b>	<b>57 420</b>	<b>1 948 412</b>	<b>213 082</b>	<b>100 352</b>	<b>1 123 564</b>	<b>1 126 623</b>	<b>-</b>	<b>6 488 322</b>	<b>7</b>
8	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 876 969</b>	<b>2 350 287</b>	<b>211 603 154</b>	<b>294 212</b>	<b>691 622</b>	<b>2 725 948</b>	<b>1 586 372</b>	<b>-</b>	<b>223 128 564</b>	<b>8</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	<b>Masse salariale</b>									1	
2	Direction	1 811 133	749 964	3 734 570	445 079	-	512 986	73 595	7 327 328	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	57 628 472	-	7 037	-	-	-	-	57 635 509	4	
5	Chargés de cours	22 137 960	-	20 623	-	561	24 356	-	22 183 500	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	883 091	-	225 051	5 201	22 148	977 977	-	2 113 469	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	9 945 774	3 343 805	7 902 197	927 146	63 649	2 415 868	10 698	24 609 137	8	
9	Personnel de soutien technique	3 618 887	3 462 864	3 420 270	1 146 395	-	518 292	132 758	12 299 466	9	
10	Personnel de soutien de bureau	7 715 919	672 140	3 323 691	789 178	67 122	790 728	134 075	13 492 853	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	120 021	-	72 506	1 773 229	-	351 212	178 074	2 495 042	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	21 904 981	1 944 093	4 564 401	1 162 905	56 953	1 266 905	119 433	31 019 672	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	427 936	64 645	391 988	22 409	(21 664)	76 848	(12 784)	949 376	13	
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>126 194 173</b>	<b>10 237 511</b>	<b>23 662 334</b>	<b>6 271 543</b>	<b>188 769</b>	<b>6 935 173</b>	<b>635 849</b>	<b>-</b>	<b>174 125 352</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	1 773 000	1 773 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	39 994	-	-	-	-	-	-	39 994	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	76 740	-	-	-	-	-	-	76 740	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	530 899	34 335	102 652	9 790	187	15 771	-	693 634	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 000 823	14 978	148 531	6 568	14 124	166 836	50	1 351 911	19	
20	Bourses (735)	4 661 002	-	175 878	-	24 560	99 063	-	4 960 503	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 292 917	122 243	988 961	576	3 670	359 813	701 105	4 469 285	21	
22	Fouritures et matériel (745)	863 902	100 942	169 398	235 558	15 340	184 092	84 843	1 654 075	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	147 133	-	-	-	-	-	-	147 133	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 581 233	752 958	1 866 291	3 412 278	465 846	523 484	85 826	9 687 915	24	
25	Volumes et périodiques (750)	213 085	1 613 183	42 787	5 397	6 639	13 526	929	1 895 546	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	176 273	708 407	2 787	3 052 922	-	10 685	186 078	4 137 152	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 813 759	3 050	10 060	-	-	-	-	2 826 869	27	
28	Location-exploitation (830)	38 202	266	12 011	11 810	-	147 043	75 538	284 870	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	273 124	164 715	23 678	74 055	10 948	43 138	3 470	593 127	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	17 342	865	130 568	-	-	16 984	5 562	171 321	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	5 114	3 150	489 144	130	-	2 938	-	500 476	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>15 731 542</b>	<b>3 519 093</b>	<b>4 162 745</b>	<b>6 809 084</b>	<b>541 314</b>	<b>1 583 371</b>	<b>1 143 401</b>	<b>1 773 000</b>	<b>35 263 550</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(158 354)	(75 927)	-	(25 992)	(33 756)	(18 936)	(296 208)	(609 173)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	373 211	17 870	64 918	7 720	61 685	26 576	1 504	553 483	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>15 946 400</b>	<b>3 461 036</b>	<b>4 227 662</b>	<b>6 790 812</b>	<b>569 243</b>	<b>1 591 010</b>	<b>848 697</b>	<b>1 773 000</b>	<b>35 207 860</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>142 140 573</b>	<b>13 698 547</b>	<b>27 889 997</b>	<b>13 062 354</b>	<b>758 012</b>	<b>8 526 184</b>	<b>1 484 546</b>	<b>1 773 000</b>	<b>209 333 212</b>	<b>40</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
 en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	369 049	6 050 701	(1 790 910)	-	244 026	-	(38 593)	3 855 743	-	-	8 690 017	3
4	-	268 151	7 059 374	-	-	-	431 711	11 553	-	-	7 770 788	4
5	36 815	-	7 374 384	-	150 758	-	818 719	1 485 308	-	-	9 865 984	5
6	-	47 000	1 209 892	-	-	-	377 755	(109 466)	-	-	1 525 181	6
7	405 864	6 365 852	13 852 739	-	394 784	-	1 589 592	5 243 138	-	-	27 851 969	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	250 000	549 619	-	-	-	8 000	255 183	-	-	1 062 802	11
12	-	-	4 161 347	-	-	-	760 764	53 248	-	-	4 975 359	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13
14	-	-	(17 746)	-	-	-	17 746	-	-	-	(0)	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	-	250 000	4 693 220	-	-	-	786 510	308 431	-	-	6 038 161	16
17	405 864	6 615 852	18 545 960	-	394 784	-	2 376 102	5 551 570	-	-	33 890 130	17

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2022  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	<b>Masse salariale</b>											1
2	Direction	-	-	-	-	-	201 721	72 016	-	-	273 737	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	712 651	382 847	-	-	295	-	-	-	1 095 794	4
5	Chargés de cours	-	97 015	514 962	-	-	6 094	-	-	-	618 071	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	19 448	138 504	2 010 555	-	16 410	71 974	186 948	-	-	2 443 839	7
8	Personnel professionnel non enseignant	241 929	1 066 654	2 769 851	-	246 299	642 198	707 030	-	-	5 673 961	8
9	Personnel de soutien technique	-	259 202	92 909	-	-	2 017	-	-	-	354 128	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	63 339	55 741	-	47 680	83 211	112 501	-	-	362 472	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	73 153	511 840	1 153 007	-	69 301	231 967	236 320	-	-	2 275 589	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	242 682	-	-	-	-	242 682	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>334 531</b>	<b>2 849 205</b>	<b>6 979 873</b>	<b>-</b>	<b>622 373</b>	<b>1 239 477</b>	<b>1 314 815</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 340 273</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	25 357	1 532 603	-	-	-	-	-	-	1 557 960	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	480	-	-	1 500	-	-	-	-	1 980	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	815	3 237	485 522	-	-	135 522	20 106	-	-	645 202	18
19	Bourses (735)	-	294 059	5 037 088	-	-	141 641	3 954 006	-	-	9 426 793	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	4 000	747 611	2 015 150	-	1 069	19 780	34 983	-	-	2 822 592	20
21	Fournitures et matériel (745)	1 474	45 256	966 700	-	-	168 682	4 814	-	-	1 186 926	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	-	252 015	1 523 612	-	11 881	367 426	158 637	-	-	2 313 572	23
24	Volumes et périodiques (750)	165	7 048	182 763	-	607	10 398	200	-	-	201 180	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	7 694	132 885	-	-	453	-	-	-	141 032	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	423	-	-	423	26
27	Location exploitation (830)	-	-	40 003	-	-	803	-	-	-	40 806	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	1 115 814	-	-	54 950	23 468	-	-	1 194 232	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	707	84 592	-	-	10 328	1 699	-	-	97 326	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	-	-	117	-	-	484	-	-	-	600	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>6 454</b>	<b>1 383 465</b>	<b>13 116 847</b>	<b>-</b>	<b>15 056</b>	<b>910 465</b>	<b>4 198 337</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 630 624</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	-	30 175	-	-	(53 016)	-	-	-	(22 842)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	636	70 376	-	37	1 151	6 331	-	-	78 532	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>6 454</b>	<b>1 384 101</b>	<b>13 217 398</b>	<b>-</b>	<b>15 093</b>	<b>858 600</b>	<b>4 204 668</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 686 314</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>340 985</b>	<b>4 233 306</b>	<b>20 197 271</b>	<b>-</b>	<b>637 466</b>	<b>2 098 077</b>	<b>5 519 483</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 026 587</b>	<b>40</b>



**Rapport présenté en vertu de  
l'article 4.1 de la *Loi sur les  
établissements d'enseignement  
de niveau universitaire***

Année financière 2021-2022



**Section 2  
État de traitement**

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 400  
1610, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 6H7

T 819 693-1374

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université du Québec à Trois-Rivières

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après «l'état du traitement») de l'Université (ci-après «l'université») pour l'exercice terminé le 30 avril 2022.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2021-2022*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Trois-Rivières  
Le 27 octobre 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124427

## FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2021-2022 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec à Trois-Rivières**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés	
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Allocations et frais remboursés Nbre de mois dans la fonction	Allocations et frais remboursés Valeur (\$)
Blanchette	Christian	Recteur	REC	Non	12,0		232 002	8 403	240 405			12,0	9 183
Hamelin	Éric	Secrétaire générale	SG	Non	12,0		172 183	6 213	178 396			12,0	1 044
Nadeau	Charles	VRAF	VR	Non	12,0		208 802	7 574	216 376			12,0	3 895
Parissier	Catherine	VREF	VR	Non	6,0		196 834	27 083	223 917	177 137		6,0	893
Line	Tremblay	VREF	VR	Non	3,96		202 751	1 641	204 392			3,96	5 295
Charles	Sébastien	VRRD	VR	Non	12,0		208 802	5 099	213 901			12,0	5 396
Malo	Olivier	VRRH	VR	Non	12,0		208 802	3 027	211 829			12,0	24
Samson	Ghislain	Doyen de la gestion académique des affaires professorales	DOY	Non	3,0		168 807	21 209	190 016			3,0	
Cantin	Vincent	Doyen de la gestion académique des affaires professorales (par intérim et temps plein)	DOY	Oui	9,0		161 619	1 990	163 609			9,0	
Millaire	Jean-François	Doyen de la recherche et de la création	DOY	Non	12,0		169 874	4 181	174 055			12,0	4 250
Dahmane	Adel Omar	Doyen des études	DOY	Non	12,0		172 183	7 671	179 854			12,0	587
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				
									0				

## ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction<sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	111,02	Le plus élevé	156 813	106 079
		Moyenne	130 132	13 305
		Le moins élevé	97 851	39
Personnel de direction des services	36,52	Le plus élevé	172 183	16 176
		Moyenne	136 072	3 602
		Le moins élevé	109 242	11
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction<sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	71,25	Le plus élevé	4 363
		Moyenne	1 167
		Le moins élevé	24
Personnel de direction des services	33,03	Le plus élevé	9 266
		Moyenne	1 330
		Le moins élevé	10
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

## ÉTAT DU TRAITEMENT 2021-2022

Nom de l'établissement :

Université du Québec à Trois-Rivières

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Blanchette	Christian	REC	ÉLÉMENTS DU TRAITEMENT IMPOSABLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT
			1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 3 679 \$
			2. Allocation pour frais de déplacement : 4 724 \$
			TOTAL 8 403 \$
Guillemette	Lucie	VR	INDEMNITES DE TRANSITION
			Madame Guillemette a occupé les fonctions de vice-rectrice à la recherche et au développement de juillet 2007 à juin 2012, de vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim, de juillet 2012 à août 2013, et de cadre supérieur en mobilité jusqu'en août 2014. Depuis le 1er septembre 2014, elle agit à titre de professeur au Département de lettres et communication sociale. Madame Guillemette étant en congé de maladie avec assurance salaire du 23 juillet 2019, et effectuant un retour progressif depuis le 6 avril 2021, le coût de l'avantage octroyé représente un montant de 31 241 \$ pour l'exercice 2021-2022.
Malo	Olivier	VR	DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS
			Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022.  Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2022 à 208 802 \$.
Nadeau	Charles	VR	Monsieur Nadeau occupe la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2022.
			Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances depuis 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2022 à 208 802 \$.



Rapport présenté en vertu de  
l'article 4.1 de la *Loi sur les  
établissements d'enseignement  
de niveau universitaire*

Année financière 2021-2022



**Section 3**  
**Rapport sur la performance**

## SECTION 3 — RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'année 2021-2022 a été le théâtre d'un lent retour à la normale. Après un été et un automne durant lesquels nous pouvions croire que la situation pandémique était derrière nous, l'hiver 2022 nous a rappelé que le virus n'avait pas disparu.

Le trimestre d'automne 2021 s'est amorcé en grande pompe avec le traditionnel spectacle de la rentrée au campus de Trois-Rivières et au campus de Drummondville. En formule hybride pour respecter les mesures sanitaires, 500 spectateurs ont été acceptés sur place alors que les autres pouvaient se joindre à la fête en webdiffusion.

Nous avons également ouvert l'année avec un évènement qui est peu fréquent au mois de septembre : la collation des grades. Les 13 et 14 septembre 2021, à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières, nous avons célébré la cohorte cinquantenaire de 2020 et celle de 2021. Lors de cette collation des grades, plus de 6 500 diplômés ont été remis.

Une autre réalisation remarquable a été la conquête du titre universitaire canadien de notre équipe de hockey masculin. Nos Patriotes ont fait vivre des émotions fortes à notre communauté universitaire en ravissant leur cinquième Championnat canadien USports.

Par ailleurs, l'UQTR a poursuivi son enracinement dans les régions qu'elle dessert. À Drummondville, nous avons diplômé la première cohorte de notre programme en génie mécanique. Ce programme unique par son approche duale fait l'unanimité autant chez les étudiants que chez les employeurs. La construction du Centre national intégré en manufacturier intelligent (CNIMI) fut achevée en 2022 pour une ouverture officielle à l'automne 2022. À Québec, l'UQTR a dévoilé son nouveau campus qui accueille environ 400 étudiants et 80 membres du personnel. Dans Lanaudière, le campus de L'Assomption est maintenant prêt pour nos étudiants des programmes de Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire et en enseignement en adaptation scolaire et sociale. Déjà, le nombre de demandes d'admission y dépasse grandement sa capacité.

Tous ces développements dans les régions que l'on dessert ne veulent pas dire que l'UQTR oublie sa région d'attache, la Mauricie. Chez nous, la dernière année a été chargée de projets dont le projet de Zone d'innovation, la Vallée de la transition énergétique, qui regroupe les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et Bécancour, les cégeps et l'UQTR. L'UQTR a joué un rôle de leader dans le développement de la Vallée de la transition énergétique. Forts de décennies de recherche en hydrogène et en énergie renouvelable et d'une industrie dynamique, la Mauricie et le Centre-du-Québec deviendront des joueurs incontournables de la transition énergétique. D'ailleurs, l'UQTR est à constituer un consortium de recherche qui rassemble l'ensemble des universités au Québec engagées dans la recherche sur la transition énergétique. Dans la même veine, l'UQTR a également obtenu le financement nécessaire à la construction d'un Pavillon de recherche et d'innovation sur les technologies vertes et durables, bâtiment qui sera érigé au centre-ville de Trois-Rivières.

Notre université prend également un autre de ses rôles au sérieux, c'est-à-dire celui d'acteur de transformation sociale. Lors de la dernière année, les travaux entourant les questions de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) ont abouti à la première politique institutionnelle. Cette politique contribuera à la compréhension, à la promotion et à la mise en œuvre des principes d'EDI.

Une autre priorité de l'UQTR au cours des dernières années et de celles à venir est la reconnaissance et la considération des enjeux, des perspectives et des réalités des Premiers Peuples au sein de l'institution. Les travaux entrepris ont permis de créer une synergie grandissante autour de nos acteurs, ce qui permet un meilleur accueil de nos étudiants autochtones et une plus grande considération des Premiers Peuples dans nos cours, notre recherche et nos milieux de vie. Parmi les projets réalisés l'année dernière, l'UQTR est fière d'avoir pérennisé le poste de son conseiller en soutien aux étudiants autochtones et de s'être dotée d'une collection documentaire portant sur les Premiers Peuples, le tout accompagné d'un guide thématique.

Évidemment, cette brève introduction ne présente qu'une partie des réalisations uqutéennes de la dernière année. Vous trouverez dans les prochaines pages des détails concernant la réussite, les mesures prises pour l'encadrement étudiant, la formation et la recherche pour terminer avec une présentation des diverses redditions de compte attendues par le ministère.

## 2021-2022 en chiffres

## UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DE 2 200 PERSONNES

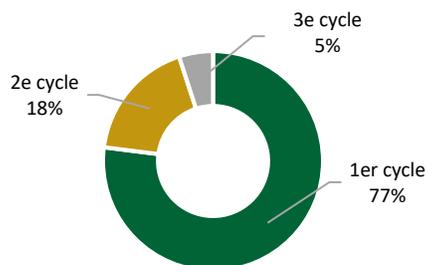


450 professeurs  
 800 chargés de cours  
 462 employés de soutien  
 439 employés professionnels  
 49 membres de la direction

## UNE POPULATION ÉTUDIANTE EN CROISSANCE

15 077 étudiants inscrits (Automne 2021)  
 86 800 diplômés depuis 1969  
 Plus de 108 300 diplômes délivrés aux trois cycles  
 1 789 étudiants internationaux

## Répartition selon le cycle d'études



+ 4,7 % du nombre d'inscriptions au cours des cinq dernières années

## UNE RECHERCHE INNOVANTE

Près de 70 unités de recherche    36,8 M\$ de budget de recherche

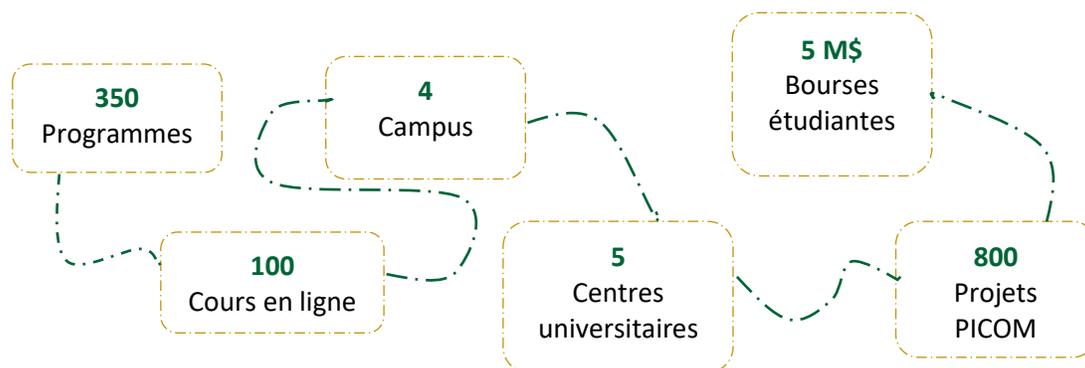


## Orientations de recherche et de formation prioritaires

- Environnement et transition énergétique
- Innovations technologiques, sociales et culturelles
- Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine
- Société et santé inclusives



## ÉTUDES ET FORMATION



Ces données sont issues du rapport d'activités 2021-2022 de l'UQTR.

## Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en pourcentage)

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>																	
Persévérance après 1 an	%	85,47	84,77	84,19	85,65	83,70	86,47	87,46	88,85	87,16	87,46	87,65	87,99	86,93	86,89	87,65	87,80
Diplomation après 6 ans	%	75,85	75,29	74,94	75,70	76,39	77,35	81,02	81,73	80,44	78,79	76,90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																	
Sciences de la santé	%	81,82	89,30	85,43	89,18	89,16	83,44	87,38	87,18	90,21	88,21	88,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	%	69,49	73,33	79,71	74,03	68,85	79,59	80,70	81,93	80,00	72,38	59,50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	%	64,55	62,36	60,34	67,88	70,66	75,16	78,15	74,29	71,95	75,56	73,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	%	75,00	75,00	66,67	40,00	52,94	72,73	55,56	72,73	64,29	73,33	73,90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	%	59,09	64,00	68,18	57,14	75,00	60,00	63,64	58,82	64,58	60,53	56,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	%	80,58	81,69	83,92	81,79	84,03	82,41	86,29	91,21	80,86	80,64	84,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	%	77,83	78,55	76,11	75,43	70,70	73,66	74,47	78,47	76,61	75,23	71,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	%	71,85	61,34	64,71	65,70	68,95	72,87	81,39	77,13	80,66	76,13	74,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	%	71,43	60,00	66,67									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles cycle</b>																	
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	56,25	56,96	56,48	59,80	63,08	70,87	67,32	70,55	77,84	73,54	72,59	71,88	71,90	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	64,38	70,25	78,70	72,55	75,38	80,31	77,12	76,07	83,52	81,48	78,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	29,17	50,00	71,21	68,75	71,43	58,21	70,69	64,47	65,2	n.d.						

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

## Indicateurs de réussite académique | Taux de réussite (en nombre absolu)

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>																	
Persévérance après 1 an	n	1 306	1 386	1 374	1 403	1 386	1 527	1 493	1 634	1 609	1 744	1 725	1 759	1 742	1 690	1 646	1 682
Diplomation après 6 ans	n	1 159	1 231	1 223	1 240	1 265	1 366	1 383	1 503	1 485	1 571	1 513	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																	
Sciences de la santé	n	198	217	211	239	255	252	263	306	350	374	333	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	n	41	44	55	57	42	39	46	68	64	76	72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	n	122	111	105	112	118	121	118	130	118	136	123	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	n	15	12	8	4	9	16	5	8	9	11	17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	n	13	16	15	12	15	12	35	30	31	23	27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	n	278	299	287	283	321	342	340	353	300	304	320	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	n	316	337	309	307	263	302	283	328	321	328	301	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	n	171	192	231	226	242	282	293	280	292	319	320	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	n	5	3	2									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>																	
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	90	90	61	61	82	90	103	115	137	139	143	138	160	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	103	111	85	74	98	102	118	124	147	154	155	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Diplomation au doctorat après 8 ans	n	7	10	47	44	45	39	41	49	45	n.d.						

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

## Indicateurs de réussite académique | Durée moyenne des études

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>																	
Sciences de la santé	an	3,44	3,33	3,61	3,38	3,41	3,40	3,37	3,19	3,14	3,11	2,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an	3,69	3,22	3,67	3,32	3,46	3,28	3,21	3,35	3,40	3,47	3,49	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	3,83	3,71	3,50	3,67	3,61	3,52	3,58	3,46	3,40	3,37	3,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an	3,51	2,92	3,08	2,67	2,70	2,83	2,87	3,29	3,37	3,00	3,20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	3,28	2,98	3,18	3,36	3,71	2,92	3,59	3,42	3,53	3,32	3,10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	2,94	2,90	2,97	2,88	2,90	2,99	2,94	2,96	3,06	3,00	3,02	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	an	3,81	3,88	3,82	3,90	3,90	3,80	3,88	3,81	3,75	3,80	3,81	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	3,31	3,36	3,11	3,11	3,07	2,94	2,93	2,94	2,88	2,91	3,04	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an	3,40	3,89	2,67									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Durée moyenne des études de maîtrise (4 ans)</b>																	
Sciences de la santé	an	2,83	2,50	3,33	2,83	3,83	1,42	2,03	2,00	1,60	1,78	1,63	1,72	1,73	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an	2,89	2,20	1,75	2,88	2,00	2,58	2,57	2,50	2,11	2,44	1,85	2,11	3,20	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	2,57	2,11	3,13	3,22	2,62	2,88	3,19	2,67	3,13	2,83	3,10	2,87	3,25	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an														n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	4,00	2,87		2,97	2,87	2,67	3,17	2,83	2,67	2,72	3,11	3,17	2,60	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	2,69	2,71	2,56	2,97	2,85	2,78	2,77	2,69	2,73	2,71	2,77	2,81	2,57	n.d.	n.d.	n.d.
Éducation	an	3,11	3,11	3,33		2,00	3,00	2,67	3,56	3,44	3,07	3,00	2,89	3,50	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an														n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	2,75	2,59	2,63	2,78	2,49	3,04	2,96	2,90	3,00	2,57	2,65	2,73	1,97	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an	3,11	2,81	2,85	3,29	3,03	3,58	2,75	3,14	2,96	2,90	2,81	2,50	2,64	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>																	
Sciences de la santé	an									1,00	n.d.						
Sciences pures	an	5,33	5,17		6,67	4,33	5,56	4,11		4,78	n.d.						
Sciences appliquées	an	4,83	4,33	8,00	6,00	5,00	7,00	5,61	4,95	4,11	n.d.						
Arts	an										n.d.						
Lettres	an		5,67		6,67		7,67	6,50	7,17		n.d.						
Sciences humaines	an	7,00	5,67	4,42	4,50	5,05	5,25	5,68	4,91	5,48	n.d.						
Éducation	an		1,67	1,67	2,17	2,47		5,33	2,33	1,67	n.d.						
Droit	an										n.d.						
Administration	an	6,67		7,33	2,67	6,33	5,33		5,67	8,00	n.d.						
Autres	an		5,67						5,00		n.d.						

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

## Réussite étudiante

En observant les différentes données concernant la réussite étudiante, nous pouvons constater quelques soubresauts pandémiques, mais la situation est relativement stable. La persévérance après un an au baccalauréat, la diplomation à la maîtrise après 4 ans et la durée des études sont demeurées relativement stables. Seule la diplomation au baccalauréat après 6 ans a diminué de 2 %. Cette diminution se fait surtout sentir en sciences pures avec une chute de près de 13 %.

Il est évident que la situation pandémique influence encore les statistiques de réussite des étudiants universitaires. Nous aurons une image plus fidèle de leur progression au cours des prochaines années. De plus, les projets de l'UQTR dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) porteront leurs fruits.

En 2020-2021, la réussite de tous les étudiants devenait une priorité institutionnelle à l'UQTR. Cette année, une équipe de priorité, sous la gouverne de la vice-rectrice aux études et à la formation, a déposé un plan d'action et mis en œuvre plusieurs projets qui participeront à l'atteinte de nos objectifs et, du coup, à ceux du PARES.

Plusieurs projets sont en cours dans le cadre de cette première année de mise en œuvre de notre plan d'action, dont :

- Établir et mettre en œuvre un plan de communication afin de promouvoir les différentes voies d'accès au diplôme universitaire;
- Centraliser et diffuser l'information sur les programmes d'aide financière aux études;
- Élaborer des outils, des activités et du mentorat pour faciliter l'intégration des étudiants;
- Bonifier l'encadrement des étudiants;
- Cibler des outils à mettre en place afin de familiariser l'étudiant avec le fonctionnement universitaire;
- Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours;
- Etc.

Toutes ces actions sont l'amorce d'un plan qui s'étalera sur plusieurs années et qui, à terme, permettra d'instaurer une culture de la réussite à l'UQTR.

## Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

L'année 2021-2022 a été une année hybride avec des sessions en présentiel, à distance ou un mélange des deux modes d'enseignement. Ces allers-retours ont contribué à l'exacerbation des facteurs de stress chez nos étudiants, mais nos services aux étudiants ainsi que la contribution de toute notre communauté universitaire ont permis de les accompagner et de les soutenir.

Le retour tant souhaité de notre communauté universitaire sur les campus avec une offre de services majoritairement en présence s'est exprimé timidement. Globalement, pour tous les secteurs des Services aux étudiants, le mode de consultation virtuelle a eu une plus grande cote de popularité. Les différentes activités (ateliers, webinaires) ont été offertes dans les deux formules (présence et distance) et une participation plus marquée à distance a été observée.

## Accueil et intégration

Les journées d'accueil lors de la période de la rentrée universitaire de l'automne 2021 ont été tenues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Comme les étudiants de la cohorte de l'automne 2020 n'ont pas pu vivre cet événement en présence, ils étaient également invités à y participer. Grâce à un système d'inscription qui permettait de limiter le nombre de personnes présentes en même temps, les étudiants ont pu parcourir, le 1<sup>er</sup> septembre à Drummondville et les 2 et 3 septembre à Trois-Rivières, les corridors de leur université pour explorer différents kiosques rassemblant services, partenaires et associations étudiantes.

Pour nos étudiants internationaux, l'offre de services s'adressant à eux s'est poursuivie essentiellement en mode virtuel étant donné l'incertitude entourant les mesures sanitaires. Un salon d'accueil tenu par des étudiants embauchés ainsi que des kiosques ont été mis à la disposition des étudiants présents en sol québécois.

À l'hiver 2022, en raison de la nouvelle période de confinement, le service a dû, encore une fois, basculer toutes les activités d'accueil en mode virtuel. Plusieurs activités sociales d'intégration ont alors été annulées. Parmi les services d'accompagnement offerts aux étudiants internationaux, plusieurs webinaires portant sur divers thèmes en lien avec l'apprentissage, l'intégration et la demande d'immigration ont été maintenus. De plus, l'entièreté des rencontres individuelles de conseil en immigration a été tenue en Zoom par les conseillères en immigration.

## Soutien financier

L'aide financière comporte plusieurs volets sous la responsabilité de plusieurs unités et services de notre université, dont les Services aux étudiants, la Fondation de l'UQTR et le Décanat des études. Cette année, en compilant toutes les bourses, qu'elles soient internes ou externes, attribuées à nos étudiants, c'est près de 5 millions de dollars qui ont été remis.

La Fondation de l'UQTR a remis au cours de l'année 2021-2022 plus de 940 000 \$ sous forme de bourses à des étudiants qui se sont illustrés dans leurs accomplissements académiques, leur implication et leur détermination.

En 2018-2019, le Décanat des études a mis sur pied les bourses Universalis causa avec l'objectif de soutenir et d'attirer les meilleurs candidats aux cycles supérieurs. Pour l'année 2021-2022 ce sont 597 bourses à la maîtrise et 907 bourses au doctorat qui ont été distribuées. Au total, l'UQTR a remis plus de 3 M\$ aux étudiants de cycles supérieurs par l'entremise de cette bourse.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

Une hausse des inscriptions a été enregistrée pour les services destinés aux étudiants en situation de handicap. L'arrivée d'une troisième conseillère au soutien des étudiants en situation de handicap a permis une répartition plus équilibrée des étudiants et de mieux répondre à une plus grande complexité et diversité des besoins des étudiants.

Aussi, quelques demandes de la part d'étudiants formulant le besoin d'être accompagnés de chien d'assistance émotionnelle ont été reçues par le Service de soutien aux étudiants en situation de handicap.

Ce dossier est travaillé conjointement avec les principaux acteurs concernés, notamment le Secrétariat général, le Service de la protection publique et de la santé et sécurité au travail et le Service des ressources humaines de l'UQTR. Une cueillette d'information sur le plan juridique, un projet de directive, un cadre d'analyse et des procédures ont été amorcés.

### Soutien psychologique

Les demandes de consultations ont explosé au service de psychologie. Pour combler les besoins de nos étudiants, le service a dû se prévaloir de deux nouvelles ressources à temps complet, soit un psychologue ainsi qu'une intervenante dont le mandat est d'évaluer toutes les demandes de consultation et de recevoir les étudiants en situation d'urgence.

Plusieurs ateliers et capsules portant sur des thèmes en lien avec l'autogestion de soi et les saines habitudes de vie ont été développés et sont offerts en ligne. Après avoir tenu quelques activités en mode présentiel qui ont attiré un nombre très restreint d'étudiants, nous constatons que le mode qui rejoint le plus les étudiants est le mode virtuel asynchrone. Fort occupés par une conciliation vie personnelle-études-travail, ce mode leur permet de visionner le contenu au moment souhaité et dans un lieu propice.

Dans le cadre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASME), l'UQTR appuiera l'offre de services en santé mentale existante avec l'instauration d'un réseau de soutien par les pairs. C'est en inspirant du concept de *Communauté bienveillante* que le projet *Brigade* a vu le jour. Ce projet permettra à une équipe composée de professionnels et d'étudiants de guider, rassurer, écouter et orienter les étudiants dans le besoin vers les différents services offerts par l'université. Ce programme de pair-aidance favorisera le dépistage précoce chez l'ensemble des étudiants.

### Le Service de la bibliothèque

L'année 2020-2021 a accéléré l'offre de services en ligne de la bibliothèque. Le développement de cette expertise a permis aux professionnels de la bibliothèque, en 2021-2022, de maintenir une offre à distance tout en animant des séances en présence. De ce fait, la chaîne YouTube sur laquelle des capsules *Biblioexpress* permettent aux étudiants de se retrouver dans leur bibliothèque (réservation de salle de travail, accès aux bases de données, inscription à une formation, etc.) est toujours disponible. De plus, plusieurs formations en présence ont été offertes autant à notre campus de Trois-Rivières qu'à celui de Drummondville.

### La pédagogie et la qualité de l'encadrement

La pédagogie et la qualité de l'encadrement des étudiants sont des responsabilités partagées par le corps enseignant et plusieurs services.

Le Bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD) met en place une multitude de services pour accompagner nos professeurs et nos chargés de cours dans le développement de leurs compétences pédagogiques. L'un des services offerts est le programme de mentorat en enseignement supérieur. Ce programme, dans lequel les mentors et les mentorés sont des professeurs et des chargés de cours, est l'occasion de cheminer avec un pair et de développer des compétences en enseignement supérieur. La qualité et les retombées entraînées par le programme de mentorat ont été soulignées par *le Prix de la direction – Volet réalisation*.

Les mesures sociosanitaires des dernières années auront permis à plusieurs professeurs et chargés de cours de réaliser le potentiel de la formation en ligne. En effet, plusieurs offrent maintenant leurs cours en alternance présentiel et à distance (cours hybride) ou en mode comodal. L'accentuation de ces modes de prestation n'est pas synonyme de diminution de la qualité de l'enseignement ou de l'encadrement. Au contraire, avec l'aide du BPFAD, les enseignants sont accompagnés dans la création et la mise en œuvre de leur formule novatrice hybride ou comodale.

L'Université a continué d'encourager le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) qui permet l'engagement des enseignants dans le développement d'une formation de qualité et le déploiement d'approches pédagogiques différentes et innovantes.

En 2021-2022, dix projets ont été retenus. Ces projets mettent bien en lumière la volonté des professeurs et chargés de cours d'explorer d'autres avenues afin d'améliorer le contenu des cours et des programmes, de même que l'encadrement des étudiants :

- Création d'un jeu sérieux sur l'utilisation de technologie 4.0 en contexte manufacturier (Génie industriel)
- Développement de capsules vidéo pour soutenir la formation à l'éducation par la nature (Sciences de l'éducation)
- Facilitation de l'enseignement de l'anatomie par approche numérique tridimensionnelle (Anatomie)
- Jeu pédagogique type jeu d'évasion ou *escape room* pour le MKA1005 – Le marketing international (Marketing et systèmes d'information)
- Jouer sérieusement pour agir en aménagement – Jeu de société pédagogique : Récrocité, la ville active (Études en loisir, culture et tourisme)
- Le dossier obstétrical électronique pour optimiser le développement des compétences cliniques chez les étudiantes sages-femmes (Sage-femme)
- Pratique infirmière en santé communautaire : modèle participatif sur la pédagogie reliée à la santé des Autochtones (Sciences infirmières)
- Prise en charge interdisciplinaire de la lombalgie : accompagner l'étudiant dans le processus décisionnel clinique (Chiropratique)
- Réussir ses études et préparer son stage en communication sociale (Lettres et communication sociale)
- Unité virtuelle de soins intensifs (UVSI), pour le développement de compétences infirmières (Sciences infirmières)

## Programmation et recherche

L'année 2021-2022 s'est amorcée avec le lancement d'un tout nouveau programme dans une discipline qui fait son entrée à l'UQTR, le *Baccalauréat en travail social*. Offert à Drummondville, ce programme, en extension de l'UQAT, permettra de réduire la pénurie de main-d'œuvre au Centre-du-Québec.

Après quelques années de l'implantation de la thérapie du sport, la *Maîtrise en thérapie du sport* est maintenant offerte aux étudiants. Aussi, le Département de lettres et de communication sociale a développé la *Maîtrise par cumul en communication et médias numériques* qui a pour principal objectif de marier des connaissances en communication avec celles du marketing dans le monde numérique.

L'UQTR, toujours en quête de nouveaux champs de savoir, a investi le monde du sport électronique lors de la dernière année. Le déploiement du *Microprogramme de premier cycle en développement du sport électronique* est la première étape d'une approche intégrée entre l'évènementiel, le bien-être et l'éthique du sport électronique et la performance des athlètes.

En plus de ces programmes, plusieurs départements ont bonifié leur offre avec des programmes de courte durée :

#### Philosophie et arts

- Microprogramme de premier cycle en éthique
- Programme court de deuxième cycle en philosophie
- Programme court de troisième cycle en philosophie
- Programme court de troisième cycle en éthique appliquée
- Programme court de deuxième cycle en étude de la pratique artistique

#### Lettres et communication sociale

- Programme court de deuxième cycle en culture et numérique
- Certificat en communication et médias numériques

#### Sciences de l'éducation

- Programme court de deuxième cycle - Agir en contexte de diversité ethnoculturelle : vivre-ensemble et équité en milieux éducatifs
- Certificat par association en accompagnement à l'enseignement secondaire

#### Langues modernes et traduction

- Certificat en langues, cultures et civilisations
- Microprogramme de premier cycle en langues secondes et tourisme

#### Sciences de l'environnement

- Certificat en géomatique

#### École de gestion/École nationale de police du Québec

- Microprogramme de premier cycle de formation initiale en enquête
- Programme court de deuxième cycle en gestion de projet appliqué à la sécurité publique

En ce qui concerne la formation à la communauté, l'UQTR, par l'entremise du Département d'ergothérapie, a officialisé le Centre d'apprentissage Santé et Rétablissement (CASR) inspiré du modèle *Recovery College* implanté dans 22 pays. Le CASR met de l'avant une approche d'éducation populaire où toute personne a accès gratuitement à des formations sur le mieux-vivre ensemble ainsi que le mieux-être individuel et collectif.

Sur le plan de la recherche, l'année fut encore une fois caractérisée par de belles réussites. Premièrement, il est difficile de passer sous silence les performances de nos professeurs-chercheurs en ce qui concerne le financement de la recherche qui a augmenté de 13,6 % depuis l'année dernière. Cette hausse se traduit par une augmentation de près de 4 M\$ en financement de recherche et place l'UQTR, dans la catégorie

des universités considérées majoritairement de 1<sup>er</sup> cycle, au 2<sup>e</sup> rang au Canada en termes de montants obtenus et au 3<sup>e</sup> rang au Canada en termes d'augmentation du financement en pourcentage.

En considérant les chaires en cours ou obtenues en 2021-2022, nous pouvons affirmer que les professeurs-chercheurs de l'UQTR sont reconnus pour leur expertise.

Les nouvelles chaires de recherche de l'UQTR sont les suivantes :

### Chaires de recherche du Canada

- *L'influence des relations interpersonnelles sur les comportements alimentaires.* Chaire de recherche du Canada sur les déterminants psychologiques et sociaux des comportements alimentaires (Noémie Carbonneau, Psychologie)
- *Améliorer la production d'hydrogène tout en traitant les eaux usées.* Chaire de recherche du Canada sur la production d'hydrogène vert (Bruno G. Pollet, Chimie, biochimie et physique)

### Chaire en partenariat

- *Usine-Laboratoire en intelligence manufacturière.* Chaire de recherche sur l'usine-laboratoire en intelligence manufacturière (Noovelia/UQTR) (Marc-André Gaudreau, Génie mécanique)
- *Des électrolyseurs plus performants.* Chaire Innergex sur la production d'hydrogène vert (Bruno G. Pollet, Chimie, biochimie et physique)

### Chaires UQTR junior

Ce programme de chaires institutionnelles vise à reconnaître des professeurs-chercheurs susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine, et à leur offrir un soutien financier pour faire avancer leurs travaux scientifiques. En trois ans, douze chaires de recherche UQTR junior ont été octroyées, atteignant ainsi l'objectif que l'UQTR s'était fixé pour un investissement total de 900 000 \$

Les chaires sont attribuées par voie de concours et le mandat du titulaire est d'une durée de trois ans, non renouvelable. Chaque titulaire dispose d'un budget de fonctionnement annuel pour la recherche d'au minimum 25 000 \$. La sélection des titulaires repose sur l'excellence du candidat, la qualité de son programme de recherche, l'intégration de la formation de personnel hautement qualifié, de même que la contribution significative au savoir. Voici les quatre chaires de recherche attribuées en 2021-2022 :

- Chaire de recherche UQTR sur les mécanismes cellulaires de l'inflammation non infectieuse (Geneviève Pépin, Biologie médicale)
- Chaire de recherche UQTR en télédétection nordique (Tnord) (Alexandre Roy, Sciences de l'environnement)
- Chaire de recherche UQTR sur la sexualité des couples (Marie-Pier Vaillancourt-Morel, Psychologie)
- Chaire de recherche UQTR en histoire transnationale de la sécurité publique (Jonas Campion, Sciences humaines).

## Quelques faits saillants de l'année 2021-2022

Lors de l'année 2019-2020, la planification stratégique de la recherche 2020-2025 était toujours à l'étape des consultations. En 2020-2021, elle a été adoptée par la communauté universitaire. L'année 2021-2022 est donc la deuxième année de déploiement de cette planification stratégique de la recherche qui met de l'avant deux grands objectifs :

- Soutenir prioritairement les orientations et les axes de recherche définis pour la période 2020-2025;
- Valoriser les travaux et les retombées de la recherche menée sous toutes ses formes et auprès des différents milieux partenaires.

Ces deux objectifs généraux se déclinent en cinq objectifs particuliers :

- Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants sur les scènes régionale, nationale et internationale;
- Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs;
- Développer la recherche de type intersectorielle ou interdisciplinaire;
- Intensifier la capacité innovante en recherche par l'application des principes EDI;
- Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche.

Concrètement, la recherche stratégique menée à l'UQTR se déploie autour des quatre orientations suivantes :

- Environnement et transition énergétique;
- Innovations technologiques, sociales et culturelles;
- Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine;
- Société et santé inclusives.

La recherche en *Environnement et transition énergétique* continue d'être propulsée, ce depuis 25 ans, par l'Institut de recherche sur l'hydrogène et l'Institut d'innovations en écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse. En 2021-2022, l'UQTR a obtenu le financement pour la construction d'un pavillon destiné aux activités de recherche sur les technologies vertes et durables. Ce pavillon favorisera l'essor de la recherche en environnement et transition énergétique. Nos chercheurs sont également reconnus par le leader québécois en production d'électricité : Hydro-Québec. En effet, le professeur Phuong Nguyen-Tri a obtenu plus de 700 000 \$ en financement de recherche pour étudier la durabilité et la stabilité des composantes en caoutchouc utilisées dans les entretoises-amortisseurs des lignes de transport électrique.

Dans cette même orientation, l'expertise régionale en matière de transition énergétique représente un immense potentiel de recherche et de développement économique. L'UQTR a non seulement joué un rôle régional et national dans la mobilisation autour de la constitution d'une zone d'innovation « La vallée de la transition énergétique », qui regroupe les villes de Shawinigan, Trois-Rivières et Bécancour, mais aussi un rôle fédérateur qui a permis d'y intégrer les cégeps de Shawinigan et de Trois-Rivières, leurs CCTT, et

de rassembler les universités au Québec dans un consortium de recherche autour de la transition énergétique, la batterie, les biocarburants et l'hydrogène vert.

Aussi, le Département des sciences de l'environnement et le Centre de recherche sur les interactions bassins versants-écosystèmes aquatiques (RIVE) ont mené deux projets marquants. Premièrement, les chercheurs ont réalisé la plus longue mission scientifique de l'histoire de son bateau de recherche le *Lampsilis*. Du lac Ontario jusqu'à Cacouna, les chercheurs ont mené des travaux sur la qualité de l'eau et la biodiversité. Deuxièmement, le RIVE, avec divers collaborateurs, a attiré les regards grâce au projet *Mon pays, c'est l'hiver*. Ce projet, mené sur le Lac St-Pierre, servira à connaître les liens entre la phénologie de la glace et le cycle de vie annuel des plantes.

Le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) représente bien la vigueur des travaux scientifiques en *Innovations technologiques, sociales et culturelles*. En effet, deux nouvelles chaires de recherche participent à l'innovation, l'une qui anime une usine-laboratoire en intelligence manufacturière et l'autre qui s'implique dans la transformation numérique des entreprises.

Dans un autre ordre d'idées, l'innovation sociale est bien représentée dans les travaux menés par trois professeures et appuyés par le Réseau de recherche en économie circulaire. Ce projet de recherche est axé autour de deux questions :

- Le rôle des données ouvertes au service d'un modèle d'affaires circulaire;
- L'entrepreneur-activiste : profils et répertoires de revendic-actions en matière d'économie circulaire.

Dans le cadre de l'orientation *Savoirs fondamentaux et cliniques en santé*, les travaux du Loricorps sur les comportements alimentaires ont obtenu plusieurs financements de recherche, dont :

- Subvention MITACS : Développement d'approches numériques favorisant l'éducation à la santé, aux attitudes et aux comportements alimentaires fonctionnels;
- Subvention Takeda Canada : Soutien de l'approche transdisciplinaire en eSanté;
- Don de RBC Banque Royale : Continuum d'attitudes et comportements alimentaires dysfonctionnels.

Trois équipes de recherche du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive de loisir (LIREIL) ont reçu des sommes pour développer les connaissances en *Société et santé inclusives*. Ces recherches étudieront les conditions pour apprivoiser et vivre la transition vers un vieillissement actif et épanoui pour les personnes atteintes de spina-bifida, d'hydrocéphalie et de leurs proches aidants, les sentiers de randonnée dans le but de développer une grille de classification de l'accessibilité et le développement des compétences des personnes présentant des incapacités dans un environnement de travail inclusif. Par ailleurs, l'UQTR s'est vue octroyer l'un des sept centres d'excellence internationaux en recherche en loisir. Le centre, sous la responsabilité du Département d'études en loisir, culture et tourisme, s'animera sous le thème : *Loisir, essentiel au développement des communautés*.

## Fonds de recherche | Par source de financement

Fonds de recherche par source de financement	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Fonds de recherche (total)</b>	k\$	19 703	17 044	17 475	17 970	16 645	19 696	23 952	26 017	30 231	28 368
<b>Subventions d'infrastructure de la FCI</b>	k\$	413	927	149	11	240	343	102	89	60	1 028
<b>Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI</b>	k\$	1 165	320	581	2 064	800	1 055	1 847	480	2 045	1 271
<b>Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)</b>	k\$	5 846	4 799	4 822	4 659	4 777	5 696	6 215	7 862	8 841	9 099
Chaires de recherche du Canada	k\$	1 388	1 400	1 300	1 200	1 100	1 100	1 020	990	1 070	1 390
Organismes subventionnaires canadiens	k\$	3 654	3 320	3 473	3 449	3 591	4 208	4 775	6 240	7 057	7 377
Gouvernement du Canada	k\$	805	79	50	11	87	388	420	632	715	332
<b>Subventions de recherche du Québec</b>	k\$	3 249	2 718	2 764	2 521	2 688	2 452	3 119	3 380	3 725	3 423
Fonds de recherche du Québec	k\$	2 050	2 377	2 020	2 069	2 262	2 314	2 803	2 976	3 297	2 805
Gouvernement du Québec	k\$	1 199	341	744	452	425	138	316	404	429	618
<b>Financement institutionnel</b>	k\$	4 691	4 743	5 309	5 365	5 011	5 581	5 926	7 020	6 308	3 507
<b>Autres sources</b>	k\$	4 339	3 537	3 851	3 350	3 129	4 569	6 743	7 187	9 251	10 041
Contrats	k\$	2 665	2 341	2 317	1 887	1 785	2 704	4 155	4 047	4 413	5 506
<b>Exclusions</b>	k\$	4 345	4 366	4 434	4 235	4 137	9 545	4 149	5 837	7 322	7 745
Non associé à un professeur-chercheur	k\$	1 019	792	601	464	649	6 084	643	2 260	3 635	3 343
FIR du gouvernement fédéral	k\$	1 739	1 693	1 735	1 771	1 759	1 700	1 681	1 705	1 902	2 143
FIR du gouvernement provincial	k\$	1 587	1 881	2 035	1 935	1 671	1 707	1 759	1 816	1 696	2 073
Services professionnels	k\$	0	0	63	64	58	54	67	56	90	186

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

## Fonds de recherche | Par secteur disciplinaire

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>k\$</b>	<b>19 703</b>	<b>17 044</b>	<b>17 475</b>	<b>17 970</b>	<b>16 645</b>	<b>19 696</b>	<b>23 952</b>	<b>26 017</b>	<b>30 231</b>	<b>28 368</b>
Sciences de la santé	k\$	3 363	2 192	2 443	2 694	1 968	3 168	3 140	4 140	5 007	4 228
Sciences pures	k\$	3 108	2 808	2 811	3 043	3 372	4 161	5 499	6 151	6 745	7 082
Sciences appliquées	k\$	5 249	3 247	3 020	3 028	3 314	3 257	3 875	3 685	5 354	4 597
Arts	k\$	223	243	201	181	114	197	298	262	361	387
Lettres	k\$	465	481	342	261	265	307	259	449	468	477
Sciences humaines	k\$	3 502	4 547	4 332	4 380	3 913	4 668	5 368	5 576	6 578	6 169
Éducation	k\$	887	842	978	839	746	976	893	1 093	1 018	1 273
Droit	k\$										
Administration	k\$	1 222	1 173	1 444	1 597	1 308	1 460	1 809	1 906	2 432	1 872
Autres	k\$	1 682	1 509	1 906	1 948	1 644	1 501	2 811	2 755	2 268	2 283

*Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)*

## Taux de professeurs disposant de fonds de recherche

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>%</b>	<b>84,3</b>	<b>83,6</b>	<b>85,5</b>	<b>88,6</b>	<b>82,5</b>	<b>86,5</b>	<b>86,5</b>	<b>91,9</b>	<b>93,0</b>	<b>79,6</b>
Sciences de la santé	%	77,5	75,3	86,1	90,0	75,7	91,3	91,4	87,6	89,2	66,1
Sciences pures	%	93,1	86,7	84,8	90,3	84,4	83,9	87,5	96,9	97,1	94,6
Sciences appliquées	%	90,0	97,4	95,0	89,7	94,7	100,0	94,4	95,0	100,0	94,9
Arts	%	87,5	94,4	89,5	94,4	94,7	100,0	88,9	94,4	89,5	94,4
Lettres	%	65,0	73,7	85,0	85,0	81,0	95,2	95,5	90,9	95,2	65,0
Sciences humaines	%	90,6	94,3	95,6	94,4	94,3	95,3	93,3	97,7	97,7	97,8
Éducation	%	91,9	89,2	85,7	92,7	84,6	91,7	91,9	92,1	94,7	78,9
Droit	%										
Administration	%	77,4	67,2	63,8	78,3	64,4	52,8	60,3	88,6	85,9	61,0
Autres	%	88,2	88,2	89,5	76,2	94,4	94,7	95,0	90,0	100,0	94,4

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

### Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>\$</b>	<b>19 730</b>	<b>19 453</b>	<b>16 148</b>	<b>13 510</b>	<b>14 397</b>	<b>19 849</b>	<b>21 295</b>	<b>21 018</b>	<b>20 681</b>	<b>30 758</b>
Sciences de la santé	\$	14 453	10 267	10 947	9 804	6 330	8 857	15 183	15 414	13 774	23 670
Sciences pures	\$	36 410	31 894	22 870	20 720	29 676	34 721	54 308	51 420	53 774	81 467
Sciences appliquées	\$	35 925	42 296	39 295	30 774	30 927	28 675	41 025	38 668	51 441	45 000
Arts	\$	7 724	4 977	5 315	8 415	4 485	5 596	10 558	13 345	9 997	4 638
Lettres	\$	10 000	9 660	7 450	9 142	10 943	5 552	6 961	10 606	11 625	31 650
Sciences humaines	\$	20 256	25 921	20 782	22 995	24 409	34 956	35 240	35 638	53 961	38 088
Éducation	\$	19 502	20 315	15 086	12 018	16 480	16 278	13 132	15 245	13 900	13 300
Droit	\$										
Administration	\$	7 546	7 500	8 779	6 553	8 879	13 424	7 968	7 659	4 772	12 955
Autres	\$	47 357	43 123	43 054	62 232	49 394	43 544	107 206	121 392	89 181	131 507

Données du MES actualisées par la Direction de la recherche institutionnelle de l'UQ (Annexe 4)

## Redditions de compte

### Règle budgétaire 1.2.1

#### Mission particulière

*Cette reddition de compte est sous la responsabilité de l'Institut national de recherche scientifique (UMR INRS-UQTR – Matériaux avancés pour la transition énergétique).*

### Règle budgétaire 1.2.3

#### Mission des établissements en région

En tant qu'université en région, l'UQTR a pour mission non seulement d'accroître l'accessibilité aux études universitaires pour la population des régions desservies, mais aussi d'assurer un rôle de leader régional dans le développement socioéconomique. Afin d'assumer ce mandat l'UQTR utilise, entre autres, le financement disponible dans le cadre de la règle budgétaire 1.2.3 afin de collaborer au développement de créneaux de recherche particuliers et de zone d'innovation au service des entreprises. Ces créneaux de recherche permettent d'accroître l'attraction et la rétention des étudiants canadiens et internationaux dans notre établissement et dans notre région tout en formant une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

La règle budgétaire 1.2.3 permet à l'UQTR de soutenir l'innovation de cinq de nos instituts ou centres de recherche représentant des secteurs distinctifs de la Mauricie. Les dépenses de fonctionnement des unités de recherche suivantes sont assumées par la règle budgétaire 1.2.3. :

- Institut de recherche sur les PME (INRPME)
- Institut d'innovations sur les écomatériaux, écoproduits et écoénergies à base de biomasse (I2E3)
- Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH)
- Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
- Centre de recherche sur les interactions bassins versants-écosystèmes aquatiques (RIVE)

De plus, pour assurer une cohésion et entretenir autant les nouvelles collaborations que celles déjà établies, une portion des salaires du vice-recteur à la recherche et au développement et du recteur est financée grâce à cette règle budgétaire.

		<b>2021-2022</b>
<b><u>Revenus</u></b>		
	Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	1 513 567 \$
<b>Total - Revenus</b>		<b>1 513 567 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>		
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>		
	Direction - Salaires	168 918 \$
	Auxiliaires de recherches et étudiants - Salaires	15 867 \$
	Chargés de cours - Salaires	19 376 \$
	Personnel de bureau - Salaires	261 470 \$
	Personnel technique - Salaires	56 640 \$
	Personnel professionnel - Salaires	927 292 \$
	Avantages sociaux	327 899 \$
<b>Total - Masse salariale</b>		<b>1 777 462 \$</b>
<b><u>Autres dépenses</u></b>		
	Acquisition d'immobilisations	12 654 \$
	Autres dépenses	364 \$
	Bourses versées aux étudiants	4 375 \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	5 174 \$
	Formation et perfectionnement	865 \$
	Fournitures et matériel	31 949 \$
	Frais de déplacements et de représentation	6 929 \$
	Frais de service	3 225 \$
	Honoraires professionnels	4 078 \$
	Services publics	1 793 \$
	Subventions, cotisations et transferts	3 284 \$
	Volumes et périodiques	5 821 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>		<b>110 509 \$</b>
<b>Total - Dépenses</b>		<b>1 887 971 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>		<b>(374 404) \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.10.1

Formation des IPS — Bonification du financement de la formation

## Règle budgétaire 2.1.10.3

Formation des IPS — Coordination des stages

Dans le but d'offrir une formation de grande qualité et d'atteindre les objectifs gouvernementaux sur la présence d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne, les fonds mis à la disposition de l'UQTR ont permis de former plusieurs étudiants et étudiantes.

<b>ANNÉE 2021-2022</b>			
	<b>DESS IPSPL (2299)</b>	<b>Maîtrise IPSPL (2259)</b>	<b>En stage</b>
Été 2021	23 étudiantes	14 étudiantes	65 étudiantes
Automne 2021	32 étudiantes	21 étudiantes	31 étudiantes
Hiver 2022	27 étudiantes	36 étudiantes	32 étudiantes

		<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>		445 327 \$
<b><u>Revenus</u></b>		
	Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	580 106 \$
<b>Total - Revenus</b>		580 106 \$
<b><u>Dépenses</u></b>		
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>		
	Enseignants-chercheurs - Salaires	154 904 \$
	Personnel de bureau - Salaires	45 214 \$
	Personnel professionnel - Salaires	68 935 \$
	Avantages sociaux	61 000 \$
<b>Total - Masse salariale</b>		330 053 \$
<b><u>Autres dépenses</u></b>		
	Acquisitions d'immobilisations - Équipements spécialisés	4 427 \$
	Formation et perfectionnement	480 \$
	Frais de stage	142 176 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>		147 083 \$
<b>Total - Dépenses</b>		<b>477 136 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>		<b>102 970 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>		<b>548 297 \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.15

### Reconnaissance des acquis et des compétences

La subvention versée par le MES pour l'année 2021-2022 en lien avec la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a permis de poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années et de maintenir en place deux postes de conseillers en RAC : un dédié au développement des services et aux activités de concertation et l'autre à l'accompagnement des étudiants. Un poste de commis à la RAC complète cette équipe, afin d'offrir à nos étudiants et à nos directions de programme un support constant lié à l'accueil et à l'information. Rappelons que notre équipe est responsable de la RAC scolaire et de la RAC extrascolaire pour tout l'établissement et que tous nos programmes ont un processus de RAC. L'harmonisation de notre processus et de nos pratiques a été un objectif constant depuis l'ajout en 2012 à notre plan d'effectifs d'un premier poste de conseiller en RAC. C'est donc dans plus de 280 programmes que les étudiants peuvent effectuer une demande de RAC à l'UQTR.

Pour l'année 2021-2022, ce sont 1 158 étudiants qui ont bénéficié des services de la RAC au cours de l'année. Ces étudiants ont effectué une demande de reconnaissance des acquis et des compétences à l'aide du SYGRAC (système de formulaire-portfolio informatisé). Les ententes DEC-BAC ne font pas partie de ce décompte. Ces ententes, qui profitent à près de 600 étudiants, sont insérées par les directions de programme ne font pas l'objet de demandes dans le SYGRAC.

Selon les données disponibles, nous avons réalisé un portrait du nombre de personnes étudiantes qui ont bénéficié des services de la RAC scolaire et extrascolaire au cours de l'année, pour l'ensemble des programmes de l'établissement. Il est important de noter que le tableau inclut les RAC officialisées au dossier étudiant seulement. Il n'inclut pas l'ensemble des analyses de dossiers tel que les RAC refusées, les demandes en lien avec les professionnels formés à l'étranger, les questions reliées aux ordres professionnels, etc.

Tableau 1 — Étudiants ayant obtenu de la RAC incluant le nombre de cours et de crédits octroyés  
Année 2021-2022 (été 2021 — automne 2021 — hiver 2022)

Types de RAC	Étudiants ayant obtenu de la RAC	Cours octroyés	Crédits octroyés
RAC scolaire — provenant d'un établissement collégial	881	5445	16 286
RAC scolaire universitaire — provenant d'un établissement québécois	462	1511	4255
RAC scolaire universitaire — provenant d'un établissement hors Québec	37	245	719
RAC extrascolaire	319	615	1781

Note : Prendre note que ces données sont insérées à titre indicatif seulement. Nous avons balisé les données disponibles, au meilleur de nos connaissances.

### La RAC à des fins d'admission

À l'UQTR, nous définissons cette forme de RAC comme étant la possibilité pour une personne étudiante d'être admise dans un programme de formation à l'enseignement sans avoir les diplômes normalement exigés, mais détenant une expérience pertinente. Le tableau qui suit vous permet d'obtenir des données à ce sujet.

Tableau 2 — Étudiants admis dans un programme de formation à l'enseignement, sans les diplômes exigés et détenant une expérience pertinente  
Année 2021-2022 (été 2021 — automne 2021 — hiver 2022)

Code du programme	Nom du programme	Nombre d'étudiants
6569	Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (L'Assomption)	3
2529	Baccalauréat éducation préscolaire et enseignement primaire (Drummondville)	0
6788	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale	8
6789	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (L'Assomption)	7
7090	Baccalauréat en enseignement des langues secondes	13
7138	Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé	5
7173	Baccalauréat en enseignement des arts	6
7651	Baccalauréat en enseignement au secondaire : profil français	2
7654	Baccalauréat en enseignement au secondaire : profil mathématique	1
7655	Baccalauréat en enseignement au secondaire : profil univers social	3
7656	Baccalauréat en enseignement au secondaire : profil univers social et développement personnel	3
7990	Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire	1

Pour compléter ces données, nous ajoutons un tableau démontrant le nombre de personnes étudiantes admises dans les certificats en éducation préscolaire et en enseignement primaire. À l'instar du baccalauréat, le certificat a été mis en œuvre dans un esprit d'alternance intégrative entre théorie et pratique. Ce programme a pour visées de faciliter l'apprentissage des savoirs et des connaissances et le développement des compétences professionnelles grâce à un dispositif réflexif et pédagogique. Ce programme permet aux étudiants de se familiariser avec la profession tout en confirmant leur choix de carrière. La personne étudiante qui obtient des résultats suffisants peut ainsi poursuivre son cheminement au baccalauréat sans avoir de retard dans ces études.

Tableau 3 — Étudiants admis dans un programme de certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire sans les diplômes exigés et détenant une expérience pertinente  
Année 2021-2022 (été 2021 — automne 2021 — hiver 2022)

Code	Nom du programme	Nombre d'étudiants
4088	Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire	45
4880	Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (Drummondville)	13
4881	Certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (L'Assomption)	16

### Projets réalisés ou en cours

Concernant les projets pour l'année 2021-2022 qui ont été réalisés ou en cours, mentionnons les suivants :

- Répertoire des ententes DEC-BAC en ligne

L'UQTR offre des DEC-BAC intégrés, des DEC-BAC réguliers et des passerelles DEC-BAC. Le travail de sensibilisation auprès des directions de programme s'est poursuivi. Certaines ententes ont nécessité des mises à jour et d'autres se sont ajoutées. Voici les programmes visés par ces changements :

- Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale;
- Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire;
- Baccalauréat en loisir, culture et tourisme;
- Baccalauréat en génie mécanique;
- Baccalauréat en génie industriel;
- Baccalauréat en chimie.

- **SYGRAC et REC (système de données internes)**

Des bonifications ou ajustements ont été réalisés au SYGRAC et au REC (système de traitement des données à l'interne). Mentionnons les changements suivants :

- Ajout au SYGRAC de la validation étudiante (cet ajout nous permet un meilleur encadrement des demandes réalisées par les étudiants. Il permet de diminuer les retours aux étudiants et d'augmenter l'efficacité de traitement des demandes.);
- Redirection des SYGRAC aux adresses génériques des programmes (Augmentation de la sécurité et de la confidentialité des données);
- Plan d'action et mise en priorité des projets informatiques pour la RAC.

- **Accompagnement individualisé pour certains dossiers très complexes de RAC (Retour aux études)**

Augmentation de l'accompagnement individualisé pour certains dossiers complexes de RAC. Essentiellement des retours aux études après plusieurs années d'absence. Ces dossiers

demandent une étroite collaboration entre la personne étudiante, la direction de programme, le Décanat des études et le bureau de la RAC au Registrariat.

- **Réorganisation du poste d'accueil et d'information à la RAC**

La création d'un poste d'accueil et d'information dédié à la RAC a été confirmée. La démonstration a permis d'obtenir une catégorie de poste de niveau supérieur. Le processus de sélection s'est déroulé à l'automne et le poste a été pourvu en janvier. Notons que cette ressource est très importante pour la pérennité des services offerts aux personnes étudiantes et aux directions de programme en lien avec l'accueil et l'information concernant la RAC.

- **Groupe de travail sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GT-RAC) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)**

Nous pouvons souligner la participation active de la conseillère RAC de l'UQTR avec le groupe de travail qui a coordonné la mise en place de la recherche sur la perception de la RAC par les acteurs universitaires (groupe de discussion et enquête) et de la recherche sur les impacts de la RAC sur la persévérance et la réussite aux études. Plusieurs rencontres ont eu lieu lors de la dernière année. Certains sous-groupes de travail ont été ajoutés :

- La participation à un sous-groupe de travail pour orienter la firme SOM dans l'étude et le rapport final ;
- La participation à la sélection d'un nouvel agent de recherche au BCI pour la RAC ;
- La participation à un nouveau groupe de travail sur la valorisation de la RAC, le SGT-VALO-RAC.

- **Concertations internes (Sensibilisation à la reconnaissance des acquis et des compétences)**

- Avis demandé sur la mise en place d'une évaluation officielle d'un stage dans le milieu (Département des sciences de l'éducation);
- Avis demandé sur le projet mené par l'UQTR en lien avec les projets inédits en sciences de l'éducation et l'UQO;
- Avis demandé par la formation continue concernant de la formation non créditée qui pourrait être reconnue dans un programme crédité;
- Invitation à participer au comité sur les outils d'évaluation de la RAC pour la maîtrise en enseignement;
- Participation au comité de valorisation de l'engagement étudiant à l'UQTR ;
- Soutien aux directions de programme sur tous les sujets entourant la RAC.

- **Concertations externes**

En matière de concertation et de partage des connaissances, la conseillère et le conseiller RAC de l'UQTR ont poursuivi leur participation dans les comités et communautés de pratique présents au Québec.

La conseillère et le conseiller sont membres du Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis de l'UQ [GRAC] et participent aux deux communautés de pratique en RAC. L'une qui réunit les conseillères et les conseillers RAC des universités du réseau UQ et l'autre

qui est un groupe représentant les universités au Québec animées par le Bureau de coopération interuniversitaire. Ajoutons que la conseillère RAC qui travaille au développement fait aussi partie des comités ou des groupes de travail suivants :

- Groupe de travail sur la reconnaissance des acquis [BCI] ;
  - Groupe de travail sur les données en RAC [réseau UQ] ;
  - Comité de pilotage du SYGRAC [réseau UQ] ;
  - Groupe de travail sur la formation des conseillers en RAC [BCI] ;
  - Table régionale d'éducation en Mauricie sur la transition entre le collégial et l'université.
- **D'autres activités ont eu lieu lors de la dernière année**
    - Avis demandé sur la politique de RAC des sciences de l'éducation de l'UQAM;
    - Rencontre avec l'UMQ pour démystifier la RAC, en collaboration avec le Service de la formation continue et de la formation hors campus (SFCFHC);
    - Statistiques de RAC demandées pour la maîtrise en enseignement;
    - Avis demandé sur le plan stratégique 2020-2025 en lien avec la RAC.

La subvention versée a servi au maintien en poste d'un conseiller en reconnaissance des acquis et des compétences.

En terminant, nous identifions certains enjeux et défis pour les prochaines années :

- Créer une boîte à outils et une instrumentation permettant de faciliter l'évaluation de la RAC extrascolaire pour les directions de programme. Ce travail nous permettrait d'établir des critères d'évaluation et de les rendre disponibles, le cas échéant. [Manque de ressources] ;
- Informer et encadrer davantage les étudiants concernant la RAC et son processus. Répondre aux besoins grandissants et aux spécificités des différentes demandes. [Manque de ressources] ;
- Utiliser et développer des indicateurs communs dans les systèmes de gestion pour disposer de meilleures données sur la RAC ;
- Assurer la pérennité des services en RAC [Financement des cours validés] ;
- Adapter les outils et l'instrumentation aux réalités des étudiants étrangers ;
- Assurer l'information et la formation des acteurs de la RAC [conseiller, responsable, professeur, commis, etc.]

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	64 465 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	202 153 \$
<b>Total - Revenus</b>	<b>202 153 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>	
Personnel de bureau - Salaires	20 823 \$
Personnel professionnel - Salaires	97 489 \$
Avantages sociaux	27 256 \$
<b>Total - Masse salariale</b>	<b>145 568 \$</b>
<b>Total - Dépenses</b>	<b>145 568 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>56 585 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>121 050 \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.22.1

## Mandats stratégiques – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Dans le cadre de cette règle budgétaire, 1 332 étudiants ont réalisé un stage au cours de la dernière année. De plus, ce financement a permis d'embaucher du personnel afin de développer et d'appuyer les formations en sciences de l'éducation. Voici le nombre de personnes ainsi que leur titre rémunérées grâce à ce budget :

- 2 professeurs;
- 4 professionnels;
- 2 employés de soutien;
- 1 assistant de recherche – 1<sup>er</sup> cycle;
- 1 assistant de recherche – 2<sup>e</sup> cycle;
- 2 assistants de recherche – 3<sup>e</sup> cycle.

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	165 902 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	836 615 \$
<b>Total - Revenus</b>	<b>836 615 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>	
Auxiliaires de recherches et étudiants - Salaires	8 618 \$
Enseignants-chercheurs - Salaires	241 720 \$
Personnel de bureau - Salaires	18 125 \$
Personnel professionnel - Salaires	117 582 \$
Avantages sociaux	85 181 \$
<b>Total - Masse salariale</b>	<b>471 226 \$</b>
<b>Total - Dépenses</b>	<b>471 226 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>365 389 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>531 291 \$</b>

### Règle budgétaire 2.1.22.3

#### Mandats stratégiques — Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

Pour pouvoir atteindre ses objectifs en ce qui concerne le financement de la recherche en partenariat, l'UQTR a augmenté ses effectifs, par l'entremise de l'équipe du Service des partenariats et du soutien à l'innovation, pour répondre à la demande croissante de l'industrie.

Afin de favoriser le maillage entre la recherche et l'industrie, l'UQTR collabore avec plusieurs regroupements sectoriels de recherche industrielle et bénéficie d'un financement complémentaire ainsi que d'un réseau de contacts important dont il fait profiter à ses partenaires privés. L'UQTR travaille également avec de nombreux Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) pour favoriser l'application de la recherche dans les milieux industriels et faciliter l'implantation des innovations technologiques développées.

L'UQTR continue d'être membre à part entière de Mitacs, ce qui lui permet d'avoir accès à une ressource à temps plein sur son campus, qui a largement augmenté le démarchage et fait lever énormément de projets grâce à sa proximité avec le milieu entrepreneurial et celui de la recherche.

L'UQTR a donc pu développer des projets de recherche avec des partenaires privés d'une valeur d'environ 8 400 000 \$ ce qui inclut des financements d'organismes subventionnaires fédéraux en lien avec les investissements privés, en plus d'obtenir un financement de plus de 2 500 000 \$ de l'organisme Mitacs qui finance, en collaboration avec l'industrie, des stages de recherche en entreprise pour répondre à un besoin grandissant d'innover afin de leur permettre d'augmenter leur productivité et leur rentabilité.

Une grande partie des montants ont été investis sur des ressources humaines, pour alléger le travail de professeurs hautement sollicités par l'industrie. Le but étant de leur permettre de répondre à la demande et de mettre à profit leurs expertises auprès d'un plus grand nombre d'entreprises. Ainsi, des sommes ont été allouées pour l'embauche de stagiaires postdoctoraux, de personnel professionnel et d'étudiants de cycles supérieurs. Ces nouvelles personnes jouaient le rôle de coordonnateur de projets de recherche et d'assistant de recherche. Il s'agit de professionnels ayant pour tâches d'assurer le suivi et les liens stratégiques et scientifiques avec les partenaires. Aussi, une petite partie des dépenses a servi pour couvrir les frais d'adhésion à l'organisation de maillage et de promotion de la recherche en partenariat avec les entreprises québécoises comme les regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI).

	<b>2021-2022</b>
Soutien aux chercheurs de l'UQTR :	
M. Souso Kelouwani	66 306 \$
M. Daniel Massicotte	66 306 \$
Mme Isabel Desgagné-Penix	66 306 \$
M. Phuong Nguyen-Tri	60 000 \$
M. Simon Barnabé	15 000 \$
Soutien au Service des partenariats et du soutien à l'innovation :	
M. Hugues Doucet	200 882 \$
<b>Grand total (\$)</b>	<b>474 800 \$</b>

## Retombées

Nom et coordonnées de l'entreprise partenaire ou des entreprises partenaires	Titre et description du projet	Montant total du financement octroyé par l'entreprise partenaire ou les entreprises partenaires	Contributions des bailleurs de fonds (CRSNG, etc.)
<p>Kruger inc. 1, chemin de l'Île-de-la-Potherie Trois-Rivières (Québec) G9A 5E9</p> <p>Fondation de l'UQTR 3351, boul. des Forges, C. P. 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7</p> <p>CRIBIQ Delta 1, 2875, boul. Laurier, bureau 1320 Québec (Québec) G1V 2M2</p>	<p>Development of prototypes of a new bioactive packaging product</p>	<p>240 000\$ par année pendant 3 ans</p> <p>60 000 \$</p> <p>283 657 \$</p>	<p>CRSNG : 399 000 \$ sur 3 ans</p>
<p>Ville de Victoriaville 1, Notre-Dame Ouest, C. P. 370 Victoriaville (Québec) G6P 6T2</p> <p>Fondation de l'UQTR 3351, boul. des Forges, C. P. 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7</p>	<p>Chaire de recherche municipale de Victoriaville pour les villes durables</p>	<p>215 000 \$ sur 3 ans</p> <p>60 000 \$</p>	<p>CRSNG : 430 000 \$ sur 3 ans</p> <p>FRQNT : 25 000 \$ (Programme Visage municipal)</p>
<p>Simaudio 1345, rue Newton Boucherville (Québec) J4B 5H2</p> <p>Artheluthe 12100, rue Filion Montréal (Québec) H4J 1T8</p> <p>Boreal Acoustics 245, St-Michel Québec (Québec) H2Z 1A4</p> <p>Prompt 1200, av. McGill College, bureau 1650 Montréal (Québec) H3B 1R2</p>	<p>Méthodes d'amélioration de l'écoute sonore dans les systèmes audio haute performance</p>	<p>260 000 sur 5 ans</p> <p>17 500 \$ sur 3 ans</p> <p>17 500 \$ sur 3 ans</p> <p>383 227 \$ sur 5 ans</p>	<p>CRSNG : 520 000\$ sur 5 ans</p>
<p>Hydro-Québec 1800, boul. Lionel-Boulet Varenes (Québec) J3X 1S1</p> <p>Helix Uniformed ltd 1600, 46<sup>e</sup> avenue Lachine (Québec) H8T 3J9</p>	<p>Durability and stability of spacer dampers made of synthetic rubbers under environmental aging conditions</p>	<p>150 000 \$ sur 3 ans</p>	<p>CRSNG : 300 000 \$ sur 3 ans</p>

Nom et coordonnées de l'entreprise partenaire ou des entreprises partenaires	Titre et description du projet	Montant total du financement octroyé par l'entreprise partenaire ou les entreprises partenaires	Contributions des bailleurs de fonds (CRSNG, etc.)
Prima 505, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1050 Montréal (Québec) H3A 3C2		375 114 \$ sur 4 ans	
Algae-C 18825 Shaw Creek Road Caledon (Ontario) L7K 1L3	Microalgae as "green" cannabinoid biofactories	286 431 \$ sur 3 ans	CRSNG : 572 862 \$ sur 3 ans
Algae-C 18825 Shaw Creek Road Caledon (Ontario) L7K 1L3  Mitacs	MELIORATA : METaboLic engIneering FOR cAnnabinoids producTIon in microAlgae	260 000 \$ sur 2 ans	CRSNG : 998 642 \$ sur 2 ans
Noovelia 62, rue des Forges Trois-Rivières (Québec) G9A 2H5	Optimisation de l'efficacité énergétique et de la navigation autonome d'un véhicule autoguidé	375 000 \$ sur 5 ans	CRSNG : 750 000 \$ sur 5 ans
Transition énergétique Québec 1300, rue du Blizzard, bureau 200 Québec (Québec) G2K 0G9	Étude des performances liées au banc d'essai à l'hydrogène implanté au Québec	200 000 \$ sur 4 ans	
Opal-RT 1751, rue Richardson, bureau 1060 Montréal (Québec) H3K 1G6  Nutaq 2150, rue Cyrille-Duquet, Québec (Québec) G1N 2G3  IREQ 1800, boul. Lionel-Boulet, Varenes (Québec) J3X 1S1  Prompt 1200, av. McGill College, bureau 1650 Montréal (Québec) H3B 1R2	Outils d'implémentation d'algorithmes sur plateformes hétérogènes pour les réseaux électriques et télécommunications 5G	175 000 \$ sur 5 ans  50 000 \$ sur 5 ans  55 000 \$ sur 5 ans  405 500 \$ sur 5 ans	CRSNG : 560 000 \$ sur 5 ans
<b>Total :</b>		<b>3 868 929 \$</b>	<b>4 555 504 \$</b>

		<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>		187 566 \$
<b><u>Revenus</u></b>		
	Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	357 603 \$
<b>Total - Revenus</b>		357 603 \$
<b><u>Dépenses</u></b>		
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>		
	Enseignants-chercheurs - Salaires	- \$
	Personnel de bureau - Salaires	- \$
	Personnel professionnel - Salaires	267 371 \$
	Stagiaires postdoctoraux - Salaires	25 357 \$
	Avantages sociaux	60 147 \$
<b>Total - Masse salariale</b>		352 875 \$
<b><u>Autres dépenses</u></b>		
	Acquisition d'immobilisations - Matériel informatique	2 095 \$
	Bourses versées aux étudiants	69 854 \$
	Charges reliées aux terrains et bâtiments	7 694 \$
	Fournitures et matériels	621 \$
	Frais de déplacements et représentation	2 154 \$
	Honoraires professionnels	8 483 \$
	Subventions, cotisations et transferts	40 974 \$
	Volumes et périodiques	3 017 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>		134 892 \$
<b>Total - Dépenses</b>		<b>487 767 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>		<b>(130 164) \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>		<b>57 402 \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.24

### Soutien aux stages en pratique sage-femme

Les règles de partage de cette enveloppe ont été élaborées par les étudiantes en pratique sage-femme. Diverses rencontres ont eu lieu avec deux représentantes de l'ensemble des étudiantes et les deux directrices (programme et département). Ces représentantes, qui ont été désignées par les étudiantes, ont consulté l'ensemble des étudiantes pour chacune des règles établies. Un retour a aussi été fait auprès du Ministère concernant ces règles.

En ce qui a trait aux besoins comblés par les sommes allouées (environ 1100\$ stage / étudiante) à chacune des étudiantes, elles permettent à l'étudiante de couvrir les frais de relocalisation lors des stages en milieu clinique (hébergement, déplacement. Internet, etc.).

Il faut aussi noter qu'il est impossible pour les étudiantes de travailler en même temps que les stages en raison des horaires de garde. Donc, ce montant couvre assurément d'autres dépenses. Il soutient ainsi la persévérance et la réussite en allégeant l'endettement des étudiantes.

Pour l'année 2021-2022, ce sont 58 étudiantes qui ont réalisé des stages en pratique sage-femme.

	<u>2021-2022</u>
<b><u>Solde au début</u></b>	10 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	250 000 \$
<b>Total - Revenus</b>	250 000 \$
<b><u>Dépenses</u></b>	
<b><u>Autres dépenses</u></b>	
Bourses versées aux étudiants	246 123 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>	246 123 \$
<b>Total - Dépenses</b>	<b>246 123 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>3 877 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>3 887 \$</b>

### Règle budgétaire 2.1.27.1

Créneaux d'expertise – Favoriser le rapprochement entre les universités et les milieux socioéconomiques afin de contribuer à l'innovation dans le domaine du génie

Pour pouvoir atteindre ses objectifs en ce qui concerne le financement de la recherche en partenariat dans le domaine du génie, l'UQTR a pu, entre autres, appuyer le financement du salaire de la coordonnatrice du Réseau québécois en énergie intelligente (RQEI) qui regroupe des chercheurs dans le domaine du génie électrique et génie informatique. Le RQEI a obtenu une subvention de 12,5 M\$ du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec pour l'acquisition d'une infrastructure commune de recherche dans les domaines de l'hydrogène vert et des bioénergies et pour la réalisation des activités visant à structurer et soutenir la recherche dans les domaines de l'hydrogène vert et des bioénergies.

L'UQTR a également contribué au financement d'une partie du salaire d'un professionnel relié au projet de mise en place d'une Zone d'innovation en transition énergétique par le gouvernement du Québec et qui regroupe les villes de Trois-Rivières, de Shawinigan et de Bécancour. Cette zone d'innovation permettra le développement des technologies et des pratiques innovantes en transition énergétique grâce, entre autres, à l'expertise des chercheurs, notamment des chercheurs en génie et en chimie, biochimie et physique de l'Institut de recherche sur l'hydrogène de l'UQTR.

L'UQTR a pu payer sa cotisation annuelle à Mitacs et continuer à être membre à part entière de Mitacs, ce qui lui permet d'avoir accès à une ressource à temps plein sur son campus, qui a largement augmenté le démarchage et fait lever énormément de projets grâce à sa proximité avec le milieu entrepreneurial et celui de la recherche.

L'UQTR a donc pu obtenir un financement de plus de 2 500 000 \$ de l'organisme Mitacs qui finance, en collaboration avec l'industrie, des stages de recherche en entreprise pour répondre à un besoin grandissant d'innover afin de leur permettre d'augmenter leur productivité et rentabilité, particulièrement dans le domaine du génie.

L'UQTR a aussi utilisé les fonds de l'enveloppe Créneaux d'expertise pour devenir membre du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ), et ainsi obtenir un financement global d'environ 1 M\$ pour un projet dans le secteur de l'aéronautique en partenariat avec l'industrie, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le CRIAQ et Mitacs.

L'UQTR a payé la cotisation annuelle pour devenir membre du consortium InnovÉÉ dans l'optique de renouveler une chaire de recherche sur la gestion transactionnelle de la demande résidentielle en puissance et en énergie pour un financement global avoisinant les 3 M\$. Le titulaire de cette Chaire est professeur au Département de génie électrique et génie informatique de l'UQTR.

	<b>2021-2022</b>
Salaire coordonnatrice RQEI	10 948,53 \$
Salaire professionnel Zone Innovation + charges sociales	23 580,54 \$
Adhésion CRIAQ	14 971,14 \$
Adhésion Mitacs 2021-2022	42 774,70 \$
Adhésion Mitacs 2022-2023	42 774,70 \$
Adhésion InnovÉÉ	1 604,05 \$
<b>Grand total (\$)</b>	<b>136 653,66 \$</b>

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	99 514 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	146 931 \$
<b>Total - Revenus</b>	<b>146 931 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	
<b><u>Masse salariale et avantages sociaux</u></b>	
Personnel professionnel - Salaires	27 670 \$
Avantages sociaux	6 859 \$
<b>Total - Masse salariale</b>	<b>34 529 \$</b>
<b><u>Autres dépenses</u></b>	
Subventions, cotisations et transferts	102 125 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>	<b>102 125 \$</b>
<b>Total - Dépenses</b>	<b>136 654 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>10 277 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>109 791 \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.27.2

Créneaux d'expertise – Atténuer la rareté de main-d'œuvre dans les domaines du génie et de l'informatique

Aucune dépense n'a été effectuée au cours de l'année 2021-2022.

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	140 000 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	146 931 \$
<b>Total - Revenus</b>	146 931 \$
<b><u>Dépenses</u></b>	
Total - Dépenses	- \$
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>146 931 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>286 931 \$</b>

## Règle budgétaire 2.1.27.3

Créneaux d'expertise – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2<sup>e</sup> cycle en génie et les retenir

Aucune dépense n'a été effectuée au cours de l'année 2021-2022

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	137 100 \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	146 930 \$
<b>Total - Revenus</b>	146 930 \$

<b><u>Dépenses</u></b>	
Total - Dépenses	- \$
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>146 930 \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>284 0 \$</b>

Formation médicale

Règle budgétaire 2.1.31

*Cette reddition de compte est produite par l'Université de Montréal.*

Règle budgétaire 2.1.32.1

Soutien financier aux étudiants aux cycles supérieurs en sciences de l'éducation – Soutien financier aux étudiants aux études doctorales en sciences de l'éducation

Le Décanat des études a octroyé une bourse à un étudiant au doctorat en éducation. Ce doctorant se spécialise en didactique. Sa thèse porte sur l'enseignement d'une discipline scolaire : la technologie. Le travail de recherche aborde à la fois les aspects épistémologiques de la didactique et ses aspects praxéologiques.

	<b>2021-2022</b>
<b><u>Solde au début</u></b>	- \$
<b><u>Revenus</u></b>	
Subventions - Ministère de l'Enseignement supérieur	20 000 \$
<b>Total - Revenus</b>	<b>20 000 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	
<b><u>Autres dépenses</u></b>	
Bourses versées aux étudiants	20 000 \$
<b>Total - Autres dépenses</b>	<b>20 000 \$</b>
<b>Total - Dépenses</b>	<b>20 000 \$</b>
<b><u>Surplus (déficit) - Année courante</u></b>	<b>- \$</b>
<b><u>Solde à la fin</u></b>	<b>- \$</b>



Rapport présenté en vertu de  
l'article 4.1 de la *Loi sur les  
établissements d'enseignement  
de niveau universitaire*

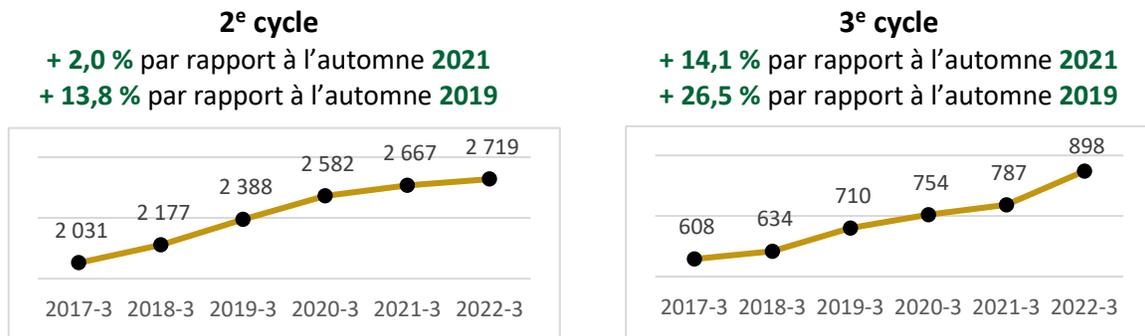
Année financière 2021-2022



**Section 4**  
**Rapport sur les perspectives  
de développement**

## SECTION 4 — RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le 22 septembre dernier, au lendemain de la date d'abandon de cours avec annulation des droits de scolarité, le bilan des inscriptions confirmait une tendance qu'on observe depuis une dizaine d'années et qui s'exprime par une augmentation aux deuxième et troisième cycles.



À ce tableau éloquent s'ajoutent d'autres statistiques particulièrement significatives. En dix ans, le nombre d'étudiants de cycles supérieurs a pratiquement doublé (1 773 à l'automne 2011 ; 3 425 à l'automne 2021 selon des données compilées par l'UQ). Il en est de même pour les stagiaires postdoctoraux dont le nombre a plus que doublé en cinq ans.

Il faut lire en filigrane de ces tendances deux signes encourageants, le premier pour la société et le second pour l'UQTR. Les études de cycles supérieurs gagnent en popularité et ces jeunes que l'on qualifie de « personnel hautement qualifié » se font de plus en plus nombreux, dans un contexte où la demande est de plus en plus forte. La relève est au rendez-vous, ce qui augure au mieux pour l'avenir.

Il en est de même pour la relève professorale à l'UQTR, dont le dynamisme en recherche influe directement sur nos statistiques de fréquentation et notre pouvoir d'attraction. L'arrivée de jeunes professeurs déjà pleinement engagés dans la recherche (plusieurs ont cumulé les stages postdoctoraux avant d'accéder à un poste) donne une impulsion aux études de cycles supérieurs, fait naître des vocations à la recherche et génère d'importantes activités en nos murs comme à l'extérieur, auprès de divers partenaires et dans de nombreux milieux.

Avec 13,6 % d'augmentation de son financement de recherche, l'UQTR se situe au septième rang des universités canadiennes qui ont connu la croissance la plus élevée, selon les rapports déposés par *Research Infosource* pour l'année 2020. Au Québec, l'UQTR occupe la seconde position au chapitre de l'augmentation de son financement, et la première place parmi les établissements de l'UQ.

Si elle contribue à transformer l'Université, l'effervescence de la recherche teinte aussi fortement nos perspectives de développement.

### En route vers la Vallée de la transition énergétique

Le rapport sur les perspectives de développement de l'année dernière faisait état de trois projets de zones d'innovation par rapport auxquelles les expertises de l'UQTR étaient sollicitées. Or, ce dossier a connu en 2021-2022 des développements majeurs.

À l'origine, les villes de Bécancour, de Trois-Rivières et de Shawinigan travaillaient chacune de leur côté à leur propre projet de zone d'innovation autour de questions et d'enjeux différents, mais aussi très complémentaires.

À l'invitation du ministère de l'Économie et de l'Innovation, l'Université a pris une partie du leadership du projet et a amené les trois villes à se solidariser autour d'un grand projet de zone d'innovation interrégionale qui convoque aussi les expertises des cégeps et d'autres universités.

Ces trois villes sont riches d'infrastructures portuaires et d'industries lourdes qui misent sur leur décarbonation, d'usines et d'entreprises déjà engagées dans plusieurs volets en lien avec la transition énergétique et de milieux de vie urbains à concevoir comme autant de bancs d'essai pour l'application de solutions environnementales et énergétiques.

Cette toile de fond exceptionnelle constitue le terrain des deux axes technologiques autour desquels s'articule la Vallée de la transition énergétique :

1. Batterie et électrification : soutenir l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'extraction des minéraux jusqu'à leur valorisation et le recyclage des batteries ; mener la filière québécoise de la batterie à sa pleine maturité ; propulser la croissance des entreprises et l'émergence des *startups* dans les secteurs de l'électrification des transports, de la gestion intelligente de l'énergie et du manufacturier intelligent ; renforcer les dynamiques d'approvisionnement.
2. Hydrogène vert et décarbonation : déployer la filière de l'hydrogène vert dans ses divers secteurs d'application pour contribuer aux efforts de décarbonation des secteurs industriels et portuaires ; optimiser la production et l'utilisation de l'hydrogène vert pour rendre la filière plus compétitive ; ouvrir sur des perspectives internationales de déploiement de solutions en appui à la transition énergétique (efficacité, solaire, biosourcé, revalorisation).

Le dossier d'affaires a été déposé au printemps dernier et Alain Lemieux a été nommé directeur général de la Vallée de la transition énergétique en juillet dernier. Au-delà de l'attente d'une désignation officielle, il est évident que ce projet porteur et ambitieux occupera une masse importante de chercheurs et contribuera à faire rayonner l'Université et la région comme des chefs de file en matière de transition énergétique.

## **Un nouveau pavillon dont les contours se précisent**

Le 20 avril dernier, les ministres Pierre Fitzgibbon et Jean Boulet annonçaient le financement de la construction du Pavillon de recherche et d'innovation sur les technologies vertes et durables. Ce projet, évalué à 46 millions de dollars, vise à rassembler dans un même lieu les domaines des sciences de l'environnement, des sciences pures et du génie qui pourront travailler ensemble autour d'enjeux scientifiques complexes.

Principalement dédié à la recherche, en privilégiant les projets de recherche appliquée, en partenariat et dont la portée est multidisciplinaire, le bâtiment de près de 5 000 m<sup>2</sup> sera situé en plein cœur du centre-ville de Trois-Rivières.

Trois volets intéresseront les chercheurs réunis dans ce pavillon :

1. Volet énergétique : utilisation de sources alternatives d'énergie et autonomie énergétique.
2. Volet alimentaire : enjeux liés à la culture en environnement contrôlé, notamment en climat nordique.
3. Volet environnemental : analyses en écologie aquatique et sédimentologie.

Les appels d'offres devraient être lancés au courant de l'année qui vient, mais l'Université demeure prudente dans le contexte actuel instable, entre pression inflationniste et récession. Cela étant dit, ce projet est rassembleur, il est rêvé depuis longtemps par la communauté de recherche et l'UQTR l'envisage à la fois comme un puissant outil de recrutement des meilleurs talents étudiants et professoraux et comme un lieu d'animation scientifique et sociale, un carrefour entre savoir et éducation citoyenne.

## **Assurer la pérennité d'un modèle essentiel pour le secteur manufacturier**

Le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) a été inauguré en juin dernier. Infrastructure unique au Québec, ce bâtiment qui fait office de deuxième pavillon au campus de Drummondville a été érigé grâce au soutien de donateurs (8,1 M\$) et du gouvernement (19 M\$).

Le modèle du CNIMI n'a pas d'équivalent au Québec. Réunir sous un même toit une usine pilote, offrir de la formation initiale et continue dans une perspective interordres, faire cohabiter la recherche et son transfert en entreprise pour améliorer la performance du secteur manufacturier québécois, sa transformation numérique vers l'Industrie 4.0 : le CNIMI est unique et en assurer la pérennité financière représente un défi et une priorité.

## **Un campus unifié pour la région de Lanaudière**

L'UQTR est présente dans la région de Lanaudière depuis plus de cinquante ans, et avec plusieurs programmes de formation initiale et continue. Pendant plusieurs années, l'Université pouvait bénéficier de l'hospitalité des établissements du Cégep, mais nos partenaires manquent d'espaces, ce qui oblige l'Université à louer des locaux ou des infrastructures.

La demande est forte et plusieurs localités de la région réclament une présence universitaire. Or, aucun financement du gouvernement n'est prévu pour la location, les mètres carrés ne sont pas reconnus non plus et l'Université doit assumer l'entièreté des coûts associés à son offre historique de programmes dans la région. Les données démographiques nous indiquent que l'intérêt d'offrir des programmes universitaires dans la région n'est pas prêt de s'estomper. En même temps, l'Université ne peut pas assumer à long terme une dispersion de ses activités en multipliant les baux sans que la formule de financement ne reconnaisse les mètres carrés dédiés à l'enseignement.

Pour assurer une expérience étudiante plus riche, garantir un accès aux services universitaires ainsi qu'aux activités municipales, l'idéal est d'aménager un campus unifié. La prochaine année sera cruciale pour bien analyser la situation et prendre la meilleure décision pour notre population étudiante lanauoise.

L'impact financier de l'offre délocalisée de formation qui exige d'assumer des baux pour des locaux vaut aussi pour d'autres centres universitaires de l'UQTR. Pourtant, les programmes déployés dans les autres régions visent à former des professionnels dans des domaines où la pénurie de main-d'œuvre est aiguë : sciences infirmières, éducation, gestion et comptabilité, psychoéducation et psychologie, notamment. En partant du principe que l'accessibilité géographique a une incidence directe sur la fréquentation universitaire, les initiatives comme celle de l'UQTR devraient faire l'objet d'un appui financier et d'une reconnaissance de la part du ministère de l'Enseignement supérieur.

## **Une structure à repenser pour se donner les moyens de nos ambitions**

Au terme de sa première année marquée par une tournée des départements et des unités de recherche, et d'une centaine de rencontres avec des membres de la communauté universitaire et professorale, le recteur avait déjà identifié l'année dernière un enjeu important : l'UQTR est devenue une université de taille moyenne avec la structure de gestion académique typique d'une petite université. La consolidation de nos centres d'enseignement dans des campus régionaux nous caractérise ainsi que la présence de 40 % d'étudiants à temps partiel. Notre structure n'a pas évolué au même rythme que l'Université, ce qui génère des frustrations, affecte plusieurs secteurs névralgiques étouffés par les affaires courantes et freine le développement de l'Université.

Une première phase de consultation a été entreprise au sein des principales instances universitaires à l'hiver et au printemps 2022. Cette première démarche a permis d'identifier les enjeux liés à la direction pédagogique, à notre modèle de gestion, à l'agilité et à la cohérence. Dès cet automne, nous nous appuyerons sur ces premiers constats pour lancer une deuxième vague de consultations pour préciser les enjeux identifiés par la communauté. Une équipe de priorité et un comité-conseil ont été mis sur pied pour évaluer notre situation institutionnelle en toute collégialité, rendre compte du diagnostic détaillé de la situation et élaborer des pistes de solutions. Ce chantier impliquera tous les membres de la communauté universitaire qui seront invités à réfléchir et à se prononcer sur quatre volets principaux que sont la direction pédagogique, la gouvernance, l'agilité et la cohérence.

Il y a une métaphore qui se prête bien à la situation actuelle de l'UQTR : ses habits sont devenus trop petits. L'essor important de ses activités de recherche, sa présence encore plus marquée sur le territoire via ses quatre campus et ses centres universitaires, son ancrage dans les milieux et l'importance que prend le maillage avec de nombreux partenaires contribuent à refaçonner notre université. Dans ce contexte de grande effervescence, il est impératif de conserver des acquis qui sont devenus au fil du temps de grandes forces, comme notre taille humaine qui favorise collégialité et convivialité entre les membres de la communauté universitaire. En même temps, il est nécessaire de penser à la façon dont on fera évoluer l'UQTR et la vision de notre université pour les dix, vingt, voire trente prochaines années.

L'UQTR est riche d'une tradition de créativité et s'est toujours distinguée dans le paysage universitaire du Québec. Le grand défi de la communauté réside peut-être dans sa capacité à assumer pleinement et fièrement notre maturité institutionnelle en mettant encore davantage de l'avant nos expertises, en prenant davantage notre place dans l'espace public, en nous positionnant avec assurance auprès des décideurs. Les grands projets auxquels l'Université est associée démontrent que notre université est reconnue, que nos chercheurs sont sollicités et que notre impact est indéniable.